

RAPPORT SUR LES FINANCES PUBLIQUES, GESTION 2009

L'exécution du budget de l'Etat, gestion 2009 a été impactée par les effets de la crise financière et économique mondiale et les inondations du 1^{er} septembre qui ont sinistré des populations et endommagé diverses infrastructures occasionnant ainsi des dépenses élevées. A cela, s'ajoutent les difficultés traditionnelles liées à l'exécution des finances publiques. En effet, la gestion des finances publiques en 2009 a été conduite dans un environnement peu favorable. Aussi, de nombreuses réformes ont été entreprises en 2009 dans plusieurs domaines en vue de relever les difficultés liées à la gestion des finances publiques.

L'analyse des opérations financières de l'Etat montre qu'en 2009, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 771,52 milliards de francs CFA avec un taux de réalisation de 90,3% tandis que les dépenses totales et prêts nets ont été exécutées à hauteur de 959,59 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 87,7%. Toutefois, le déficit global a été contenu à l'intérieur des limites de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) grâce à une gestion rigoureuse et rationnelle des dépenses.

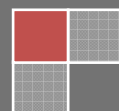


TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES ENCADRES	7
PREFACE	8
AVANT PROPOS	9
RESUME	10
1.1 Au plan mondial et régional.....	13
1.2- Au plan national.....	14
2- REFORMES ET ACTIONS ENTREPRISES EN 2009 AU NIVEAU DES FINANCES PUBLIQUES .	16
2.1- Les réformes en matière de pilotage et de gestion de l'économie.....	16
2.1.1- Au niveau régional.....	16
2.1.2- Au niveau national.....	17
2.1.3- Au niveau sectoriel	19
2.2- Les réformes en matière de mobilisation des recettes.....	19
2.2.1- Les réformes en matière de mobilisation des recettes propres	19
2.2.2- Les réformes en matière de mobilisation des recettes externes	23
2.3- Les réformes en matière d'optimisation de la gestion budgétaire.....	25
2.3.1- Les réformes en matière de programmation budgétaire.....	25
2.3.2- Les réformes en matière d'exécution budgétaire	25
2.3.3- La gestion de la dette	28
2.4- Les réformes en matière de communication.....	28
2.5- Les réformes en matière de renforcement des capacités.....	29
3- ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT	29
3.1- Les recettes et dons.....	29
3.1.1- Les recettes totales	29
3.1.1.1- Les recettes courantes.....	30
3.1.1.2- Les recettes en capital.....	31
3.1.1.3- Les performances par structure de recouvrement.....	31
3.1.2- Les dons	34
3.1.3- La mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale	34
3.2. Les dépenses totales et prêts nets.....	35
3.2.1. Les dépenses totales	35
3.2.1.1- Les dépenses courantes.....	36
3.2.1.2- Les dépenses en capital.....	38
3.2.2- Les prêts nets	40
3.3- L'analyse du budget selon la nomenclature fonctionnelle.....	40
3.4- L'exécution des comptes spéciaux du trésor.....	42
3.5- Les soldes budgétaires et son financement.....	42
3.5.1- Le solde budgétaire global	42
3.5.1.1- Le solde budgétaire global base engagement.....	42
3.5.1.2- <i>Le solde budgétaire global base caisse</i>	43
3.5.2- Le solde budgétaire de base	44
3.5.4- Le financement	44
3.5.4.1- Le financement intérieur.....	44
3.5.4.2- Le financement extérieur.....	45
3.5.5- Evolution des critères de convergence	45
3.5.5.1- Les critères de premier rang.....	45
3.5.5.2- <i>Les critères de second rang</i>	46
3.6- L'analyse de la dette publique du Burkina Faso.....	46

4- LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU BUDGET.....	47
4.1- Les difficultés d'ordre exogène.....	47
4.2- Les difficultés d'ordre endogène	47
4.2.1- les difficultés liées à l'exécution des dépenses publiques	47
4.2.2- Les difficultés liées à la mobilisation des recettes	48
5- LES PERSPECTIVES DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES.....	48
5.1- Dans le domaine du pilotage stratégique de l'économie	49
5.2- Dans le domaine de la Programmation et de l'exécution des dépenses budgétaires	50
5.3- Dans le domaine de la mobilisation et de la gestion des recettes	51
5.4- Dans le domaine de la gestion du système d'informations économiques et sociales	52
5.5- Dans le domaine de la gestion des relations économiques et financières extérieures	52
BIBLIOGRAPHIE.....	55
ANNEXES	60

SIGLES ET ABREVIATIONS

CPV	Cellule de Veille Prospective
KIRA	Logiciel de gestion du courrier
AG	Assemblée Générale
AJT	Agence Judiciaire du Trésor
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
APSAB	Association Professionnelle des Assureurs du Burkina
CARFO	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CASEM	Conseil d'Administration des Secteurs Ministériels
CASRP	Crédit d'Appui à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFORE	Centre de Formalités des Entreprises
CGAB	Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires
CIBPE	Cellule d'Implantation du Budget Programme de l'Etat
CID	Circuit Informatisé de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
CIR	Circuit Intégré de la Recette
CNAT	Commission Nationale d'Aménagement du Territoire
CNC-PRD	Cadre National de Concertation des Partenaires du Développement Rural Décentralisé
CNLF	Coordination Nationale de Lutte contre la Fraude
CNPE	Comité National de Politique Economique
CODEP	Comité de suivi des Délais de Paiement
CONEA	Conseil National de l'Efficacité de l'Aide
CPC	Cadre Permanent de Concertation
CPF	Comité de Politique Fiscale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSMOD	Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la Décentralisation
CVP	Cellule de Veille Prospective
DCIM	Dépenses Communes Inter Ministériels
DDU	Déclaration en Douane Unique
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGB	Direction Générale du Budget
DGCF	Direction Générale du Contrôle Financier
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes
DGE	Direction des Grandes Entreprises
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DGPE	Direction Générale du Patrimoine de l'Etat
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DME	Direction des Moyennes Entreprises
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages

ENAREF	Ecole Nationale des Régies Financières
EPE	Etablissement Public de l'Etat
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
FECCE	Facilité Elargie de Crédits Elargis
FMI	Fonds Monétaire International
FPDCL	Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IAP	Instrument Automatisé de Prévision
IFU	Identifiant Financier Unique
ITIE-BF	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives du Burkina-Faso
PIB	Produit Intérieur Brut
PPC	Programme Pluriannuel de Convergence
IDE	Investissements Directs Etrangers
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
MAD	Magasins et Aires de Dédouanement
MALT	Modèle d'Analyse à Long Terme
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MID	Ministère des Infrastructures et du Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAMS	Modèle d'Analyse de la Pauvreté par Micro-Simulation
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PCD	Programme Communautaire de Développement
PDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PER	Programme Economique Régional
PNP	Politique Nationale de Population
PPP	Partenariat Public Privé
PRGED	Politique de Renforcement de la Gestion de l'Economie et du Développement
PRM	Personne Responsable des Marchés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RESINA	Réseau Informatique National
RIC	Recensement Industriel et Commercial
SAP	Service de l'Analyse et de Prévisions
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDI	Schéma Directeur Informatique
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SIGCM	Système Intégré de Gestion de la Comptabilité Matières
SIMP	Système Intégré des Marchés Publics
SINTAX	Système Intégré de Taxation
SMQI	Système de Management de la Qualité de l'Information
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPM	Spécialiste en Passation des Marchés
SP-PPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes Financiers
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

SRFP	Stratégie de Renforcement des Finances Publiques
SSN	Système Statistique National
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UR	Unité de Recouvrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- Evolution des recettes selon les composantes sur la période 2004-2009.....	30
Tableau 2- Evolution des recettes de la DGI par type d'impôts sur la période 2004-2009	32
Tableau 3- Evolution des recettes de la DGD sur la période 2004-2009	33
Tableau 4- Evolution des recettes de la DGTCP sur la période 2004-2009	34
Tableau 5- Evolution des recettes extraordinaires sur la période 2004-2009.....	34
Tableau 6- Evolution des émissions de bons du Trésor au Burkina Faso de 2006-2009	35
Tableau 7- Evolution des dépenses totales selon leurs composantes sur la période 2004-2009	36
Tableau 8- Evolution des différentes composantes des dépenses courantes sur la période 2004-2009	36
Tableau 9- Evolution des composantes des dépenses en capital sur la période 2004-2009	40
Tableau 10- Situation d'exécution du budget de l'Etat selon la nomenclature fonctionnelle de 2008- 2009	41
Tableau 11- Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor en 2009.....	42
Tableau 12- Situation des critères de convergence de 2006-2009.....	45
Tableau 13- Evolution de la situation de la dette publique de 2004-2009.....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1- Contributions des secteurs de l'économie à la croissance du PIB en 2008 et 2009	15
Graphique 2- Evolution des composantes des recettes courantes la période 2004-2009.....	30
Graphique 3- Evolution des dépenses de personnel de 2004-2009	36
Graphique 4- Evolution des dépenses de fonctionnement de 2004-2009.....	37
Graphique 5- Evolution des transferts courants de 2004-2009.....	38
Graphique 6- Evolution des dépenses en capital sur la période 2004-2009	38
Graphique 7- Evolution des dépenses d'investissements et d'équipements de 2004-2009....	39
Graphique 8- Evolution des composantes des dépenses d'investissements et d'équipements financées sur ressources extérieures de 2004-2009	40
Graphique 9- Evolution du solde global base engagement sur la période 2004-2009	43
Graphique 10- Evolution du solde budgétaire global base caisse sur la période 2004-2009...	43
Graphique 11- Evolution du solde budgétaire de base sur la période 2004-2009.....	44

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1- Cellule de veille prospective	18
Encadré 2- Plan d'actions pour faire face aux effets des crises financière et économique mondiale et des inondations.....	19
Encadré 3- Contexte et objectifs de la SCADD	49

PREFACE

La communication est un facteur indispensable de progrès notamment pour les pays en développement. En effet, tout en favorisant la participation de la population à la définition et à la mise en œuvre des grandes orientations de développement du pays, à travers un dialogue entre tous les acteurs du développement, elle permet la prise en compte de leurs préoccupations. En outre, elle facilite le transfert de connaissances et des innovations techniques particulièrement aux populations à la base afin d'influencer positivement les techniques de production. Par ailleurs, la communication permet à l'Etat de rendre compte de la gestion des deniers publics, suscitant davantage leur participation à la gestion de la vie de la Nation à travers notamment le paiement des impôts et taxes nécessaires au financement des actions de développement.

Conscient de cette donne, le Gouvernement a fait de la « communication pour le développement » un axe essentiel de la stratégie de développement. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées. Il s'agit de l'implication de tous les acteurs au développement à la formulation des politiques à savoir l'Etude Nationale Prospective Burkina 2025, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et les différentes politiques sectorielles. Cette implication est également effective en matière de suivi-évaluation de ces politiques notamment au cours des revues à mi-parcours et annuelles du CSLP.

Au niveau des finances publiques, plusieurs actions sont également mises en œuvre dans le but de mieux communiquer et rendre compte aux populations. Ainsi, outre la réalisation d'émissions télévisuelles « Eco-finances », l'implication de la société civile à l'élaboration et au suivi de la politique sectorielle d'une part et à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) d'autre part, constitue un acte fort de transparence.

La production et la publication du présent rapport sur les finances publiques depuis 2005 entre dans ce cadre. Ce rapport rend compte de la gestion des finances publiques à travers une analyse détaillée et complète des recettes et des dépenses. A ce titre, il contribue à l'amélioration de la transparence budgétaire et favorise de ce fait la réalisation de notre noble ambition de « **Faire du Ministère de l'Economie et des Finances, une administration moderne, transparente, efficace et solidaire** ».

Ce rapport met en évidence les différentes réformes et actions majeures qui ont été menées au cours de l'année 2009. Il montre comment ont évolué les principaux indicateurs des finances publiques. Aussi, les références à la conjoncture internationale dans les analyses financières donnent une idée de l'effet des différentes crises sur la gestion financière.

Aussi, je félicite toute l'équipe de rédaction pour ce précieux travail tout en l'exhortant à se mettre d'ores et déjà au travail pour l'élaboration du rapport sur les finances publiques 2010.

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Officier de l'Ordre National

AVANT PROPOS

Ce cinquième rapport sur les finances publiques, gestion 2009, a été rédigé par une équipe sous la supervision de Monsieur Lassané COMPOARE, Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Economie et des Finances (DEP/MEF) et de Monsieur Fidèle BAMA, Chef de Service d'Analyse et de Prévisions (SAP). Cette équipe est composée des agents du Service d'Analyse et de Prévisions (SAP) :

- Jean Paul KOUMIKORGO
- Jean Paul KYELEM
- Jean Stanislas OUEDRAOGO
- Souleymane NABOLE
- Toubriyant LENGANE
- BERE Séverin
- SALBRE Soumaïla

Cette équipe a bénéficié de l'appui technique de structures du MEF qu'elle tient à remercier.

Aussi, l'élaboration du présent rapport a été possible avec l'aide et les précieuses contributions d'autres personnes que l'équipe de rédaction tient à remercier. Il s'agit principalement de Madame Denise Volter Conseiller Technique de la GTZ auprès du Ministre de l'Economie et des Finances et de Monsieur KONE Maturin, Expert en finances publiques au projet GTZ.

L'équipe tient également à remercier les autorités du Ministère de l'Economie et des Finances pour leurs soutiens multiformes.

RESUME

La conjoncture économique internationale a été marquée en 2009 par les effets de la crise financière et économique mondiale. La croissance mondiale a régressé de 0,6% en 2009 contre une croissance de 3,0% en 2008. Le niveau de l'inflation est resté faible à l'échelle mondiale et, celui des pays avancés est redevenu positif à partir d'octobre 2009.

Au niveau régional (UEMOA), le taux de croissance du PIB a enregistré une perte de 0,9 point par rapport à 2008 pour se situer à 2,8% en 2009. Le taux d'inflation de la zone est resté modéré en se situant à 1,4% en 2009.

Sur le plan national, le secteur réel a subi les effets de cette crise qui s'est traduit par une baisse de deux (2) points de pourcentage de la croissance économique avec un taux de 3,2% en 2009. Le ralentissement de la conjoncture mondiale a entraîné une baisse du cours du coton. La crise a aussi eu des effets négatifs sur les Investissements Directs Etrangers (IDE) qui sont passés d'un pic de 164,5 milliards de FCFA en 2008 à 47,5 milliards de FCFA en 2009.

Le flux des transferts privés provenant des migrants qui était en moyenne de 32,8% depuis 2004 a connu un ralentissement passant de 3,7% en 2008 à 2,1% en 2009. La crise, en entraînant la réduction des ressources nécessaires au financement du développement a perturbé les acquis des dix (10) dernières années. Le taux de pression fiscale est passé de 12,1% du PIB en 2008 à 12,6% en 2009. L'inflation a été contenue à 2,6% contre un taux de 10,7% en 2008.

La gestion des finances publiques a été conduite dans cet environnement peu favorable. Aussi des réformes ont-elles été entreprises principalement dans les domaines du pilotage et de la gestion de l'économie, la mobilisation des recettes, l'optimisation de la gestion budgétaire et la communication.

En matière de pilotage et de gestion de l'économie, les réformes ont porté essentiellement sur la validation de l'étude nationale sur le Programme Communautaire de Développement (PCD) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'élaboration de la note conceptuelle de la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD), la poursuite de l'étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), la mise en œuvre de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025, la relecture de Politique Nationale de Population (PNP), l'élaboration du plan d'actions pour faire face aux effets des crises et aux inondations et l'élaboration de la politique sectorielle du MEF.

Concernant les réformes en matière de mobilisation des recettes, au titre des recettes propres, l'innovation majeure introduite a été le renforcement des capacités des régies de recettes dans une optique de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) appuyée par la lutte contre la fraude et le faux, les réformes en matière de recettes de services et la stratégie globale de réforme de la politique fiscale (informatisation et modernisation des administrations de recouvrement, élargissement de l'assiette fiscale, etc.). Pour les recettes externes, les actions engagées ont trait au renforcement de la gestion de la dette, au dialogue de politique avec les partenaires, à la signature de conventions de financement et à l'expérimentation du Partenariat Public-Privé (PPP).

S'agissant des réformes en matière d'optimisation de la gestion budgétaire, un accent a été mis sur l'amélioration de la programmation et de l'exécution budgétaires ainsi que des procédures de passation des marchés publics.

L'analyse des opérations financières de l'Etat montre qu'à fin 2009, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 771,52 milliards de francs CFA avec un taux de réalisation de 90,3% tandis que les dépenses totales et prêts nets ont été exécutées à hauteur de 959,59 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 87,7%. Le déficit global base engagement et dons compris a été contenu à l'intérieur des limites de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) grâce à une gestion rigoureuse et rationnelle des dépenses. Il s'est situé à 188,07 milliards de francs CFA contre un plafond prévu de 257,70 milliards de francs CFA.

Le plancher des recettes totales de l'Etat projeté à 506,90 milliards de francs CFA a été largement dépassé grâce au renforcement du contrôle, à la lutte contre la fraude et un suivi plus rapproché de la mobilisation des recettes de service et un meilleur encadrement des unités de recouvrement.

L'exécution du budget de l'Etat, gestion 2009 a été impactée par les effets des crises sur l'économie nationale et les inondations du 1^{er} septembre qui ont sinistré des populations et endommagé diverses infrastructures. A cela, s'ajoutent les difficultés traditionnelles liées à l'exécution des finances publiques. Aussi des mesures appropriées ont-elles été prises en vue de diversifier et de valoriser les produits d'exportation, et de contenir le phénomène de la fraude par une normalisation et une sécurisation des documents de valeur.

INTRODUCTION

L'activité économique au Burkina Faso au cours de l'année 2009 s'est déroulée dans un environnement international caractérisé par les répercussions de la crise économique et financière mondiale survenue en fin 2007. Comme la plupart des pays africains, le Burkina Faso a commencé à ressentir les effets de la crise en 2009.

Cette crise s'est traduite par la baisse des prix des matières premières notamment le coton, des Investissements Directs Etrangers (IDE), de l'Aide Publique au Développement (APD) et des transferts de fonds des travailleurs migrants¹.

Le contexte économique national a été également marqué par une installation tardive de la saison pluvieuse et les inondations du 1^{er} septembre 2009 qui ont occasionné de nombreux dégâts et nécessité une mobilisation de ressources pour leur prise en charge.

Cette situation s'est traduite par une mauvaise campagne agricole caractérisée par un bilan céréalier de -16,6%². Aussi, le pays a enregistré un taux de croissance économique de 3,2% en 2009 contre une moyenne de 5,8% sur la période 2001-2008, traduisant un ralentissement de l'activité économique.

Afin de juguler de manière adéquate la crise économique et financière sur l'économie burkinabè, le Gouvernement a adopté le 21 octobre 2009, un plan d'actions couvrant la période 2009-2010³.

Comment ce contexte globalement défavorable a-t-il impacté la gestion des finances publiques en 2009 ? Les soldes caractéristiques se sont-ils dégradés ? Quelle est la situation des ratios d'endettement ?

Le présent rapport sur les finances publiques 2009 se propose d'apporter des éléments de réponses à ces questionnements en analysant l'évolution des finances publiques en relation avec ce contexte défavorable. Il est élaboré sur la base des données du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et des informations recueillies auprès des structures intervenant dans la gestion des finances publiques.

A cet effet, il fait d'abord le rappel du contexte économique mondial, régional et national en 2009 et met en évidence les principales réformes entreprises dans le domaine des finances publiques au cours de l'année 2009. Ensuite, il analyse l'état d'exécution des finances publiques à travers les recettes, les dépenses et les principaux soldes caractéristiques. Enfin, le rapport met en exergue les principales difficultés qui ont émaillé la gestion budgétaire sur la période de revue et donne les perspectives d'actions et de réformes.

¹ PNUD, « Impact de la crise financière internationale sur l'atteinte des OMD », mars 2010.

² MEF/SG/DGEP, IAP de juillet 2010.

³ Ce plan d'actions a été élargi pour prendre en compte les effets des inondations au cours du Conseil des Ministres du 21 avril 2010.

1- CONJONCTURE ECONOMIQUE

Selon le Fonds Monétaire International (FMI)⁴, la reprise économique mondiale a démarré plus tôt que prévue en 2009, à un rythme qui diffère d'une région à une autre. Après la pire récession mondiale de l'histoire récente due à la crise économique et financière de 2008, la croissance économique s'est renforcée et s'est étendue aux économies avancées au cours du second semestre de 2009.

1.1 Au plan mondial et régional

En 2009, l'économie mondiale n'a régressé que de 0,6% contre une baisse de 1,0% prévue initialement. Cette remontée est imputable à la croissance économique de 2,0% enregistrée au cours du quatrième trimestre de 2009 en glissement annuel. Ce rebond a été rendu possible surtout par l'ampleur extraordinaire des mesures de relance.

La politique monétaire a été fortement expansionniste, les taux d'intérêt étant descendus aux niveaux les plus bas jamais enregistrés dans la plupart des économies avancées et de nombreux pays émergents, tandis que les bilans des banques centrales ont atteint un niveau sans précédent dans les principales économies avancées.

La politique budgétaire a aussi joué un important rôle de stimulation face au ralentissement prononcé de l'activité économique. Dans le même temps, le soutien public au secteur financier a été déterminant pour rompre le cycle des interactions négatives entre les secteurs financier et réel. Ces différents soutiens ont entraîné une remontée sensible de la confiance dans les deux secteurs.

Aux Etats-Unis, le rythme de l'activité économique s'est accéléré au cours du second semestre de 2009. Ainsi, la croissance économique se situant à -2,6%, s'est améliorée de 0,2 point par rapport aux prévisions du mois d'octobre 2009. Ce redressement est le fait de l'amélioration des conditions des marchés financiers et de l'accroissement de l'activité dans le secteur de l'habitation ainsi que la stabilisation des dépenses des ménages.

Au Japon, la croissance s'est établie à -5,2% en 2009 pour une prévision initiale de -6,0% contre une croissance de -1,2% en 2008. La reprise constatée en 2009 est due à l'environnement financier, qui malgré la persistance des difficultés, a donné de plus en plus de signes d'amélioration, particulièrement pour ce qui est du marché des billets de trésorerie et des obligations.

Dans les pays d'Asie en développement, l'adoption rapide de plans de relance fiscaux et monétaires vigoureux dans la majorité des pays d'Asie de l'Est et du Pacifique ont permis d'endiguer le déclin des activités et de relancer l'économie régionale. Ainsi, la croissance de cette zone est ressortie à 6,9% en 2009 contre 7,7% en 2008. Ces performances sont essentiellement expliquées par celles de la Chine dont la croissance s'est maintenue à 9,1% en 2009 contre 9,6% en 2008.

Dans la Zone euro, les indicateurs montrent un redressement au niveau de la consommation et des activités commerciales. Cependant, les données sur le secteur réel montrent peu de signes de stabilisation et l'activité économique est ressortie à -4,1% en 2009 contre une

⁴ FMI, perspectives de l'économie mondiale, octobre 2010.

hausse de 0,5% en 2008, soit une contraction de 4,6 points. Ce niveau de croissance observée en 2009 est également en baisse de 0,9% par rapport aux prévisions d'octobre 2009. Cette aggravation est due en grande partie au fort recul de la demande et des échanges internationaux, à la faible utilisation des capacités de production et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

Au niveau des pays de l'**UEMOA**, le taux de croissance du PIB est ressorti à 2,8% en 2009 contre 3,7% enregistré en 2008 dans un contexte d'atténuation des tensions inflationnistes. En effet, la tendance à la décélération du niveau général des prix à la consommation amorcée depuis septembre 2008 s'est poursuivie. Ainsi, selon la BCEAO, le taux d'inflation de la zone a été de -1,1% en décembre 2009, sous l'effet de la bonne campagne agricole 2009/2010 et de la modération des prix à la pompe des carburants qui demeurent inférieurs à leur niveau de fin 2008.

1.2- Au plan national

L'activité économique du Burkina Faso s'est déroulée dans un environnement international caractérisé par les répercussions de la crise économique et financière mondiale survenue en fin 2007. Comme la plupart des pays africains, le Burkina Faso a commencé à ressentir les effets de la crise en 2009.

La poussée inflationniste vécue en 2008 liée à la montée des prix des produits de première nécessité s'est progressivement estompée en 2009 à 2,6% grâce notamment aux efforts entrepris par le Gouvernement à travers le plan d'urgence pour la sécurité alimentaire afin de faire face à la crise alimentaire. Ces efforts se sont traduits par une relative bonne résistance à la crise économique.

Le contexte économique national a été également marqué par une installation tardive de la saison pluvieuse et la survenue des inondations du 1^{er} septembre 2009 qui ont occasionné de nombreux dégâts et nécessité une mobilisation de ressources pour faire face à cette situation.

La croissance du PIB en termes réels s'est établie à 3,2% en 2009 contre 5,2% en 2008, soit une perte de 2 points. La croissance économique observée en 2009 est tirée par les secteurs secondaire et tertiaire pour des contributions respectives de 2,9 points et 1,2 point en 2009. Quant au secteur primaire, il a contribué négativement à la croissance de 1,5 point.

Le **secteur primaire** a enregistré une baisse de la croissance de sa valeur ajoutée qui est ressortie à -5,0% en 2009 contre une hausse de 8,6% en 2008. Cette baisse de 13,6 points est imputable à un ralentissement du rythme de croissance des sous-secteurs de l'agriculture vivrière (-13,9% en 2009 contre 13,1% en 2008) et de l'agriculture de rente (- 12,0% en 2009 contre 33,6% en 2008). En effet, la campagne agricole 2009-2010 a été caractérisée par un démarrage difficile et tardif de la pluviométrie avec des poches de sécheresse et des inondations. En outre, le découragement des producteurs du secteur coton lié au paiement tardif a entraîné une baisse des superficies emblavées et par conséquent celle de la production.

En somme, le secteur primaire a contribué pour 30,4% à la valeur ajoutée totale en 2009, soit une baisse de 2,4 points par rapport à 2008. Sa part contributive à la croissance du PIB est ressortie à -1,5 point contre 2,5% en 2008 correspondant à une baisse de 4 points.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de sa valeur ajoutée de 15,1% en 2009 contre 3,8% en 2008. Cette progression est essentiellement soutenue par la production des industries extractives (118% en 2009 contre 134,8% en 2008). La bonne tenue du sous-secteur des industries extractives a été confortée par l'atteinte d'un niveau de production optimal des mines d'or de Mana et de Kalsaka. Ainsi, la production d'or a atteint 14 tonnes en 2009 contre 5,58 tonnes en 2008.

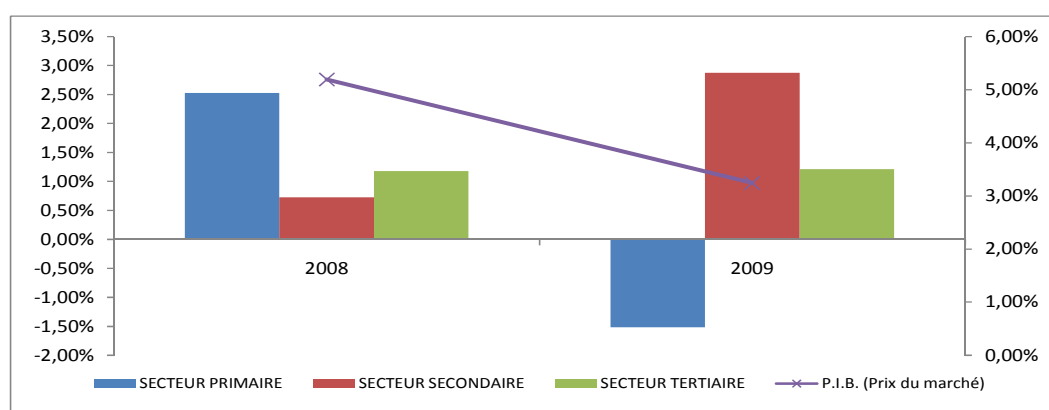
En outre, les industries manufacturières informelles ont enregistré une hausse de leur valeur ajoutée de 3,4%. Ensuite, viennent les postes « électricité, gaz et eau » et « travaux de construction » avec des augmentations respectives de leurs valeurs ajoutées de 1,3% et 1,1% en 2009. Le sous-secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) en 2009 a connu la poursuite des grands travaux de construction tels que la réfection de l'aéroport de Ouagadougou, les travaux du projet ZACA, la construction de la route Yéguéresso-Dédougou, la construction de pistes rurales à travers le PST2, la viabilisation de certains quartiers périphériques et la construction des échangeurs de l'Est et de l'Ouest de Ouagadougou. .

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est ressortie à hauteur de 2,9 points en 2009 contre 0,7 point en 2008, soit un gain de 2,2 points. Sa part contributive à la valeur ajoutée globale s'est établie à 23% en 2009 contre 20,6% en 2008.

Le **secteur tertiaire** a connu une hausse de sa valeur ajoutée de 2,8% en 2009, expliquée principalement par une hausse des services marchands de 3,9%. La croissance observée au niveau des services marchands est due principalement au dynamisme des postes et télécommunications (+9,4%), des services financiers (+8,9%) et du sous secteur transport (+5%). La bonne tenue des postes et télécommunications est attribuable à l'expansion des technologies de l'information et de la communication et aux nouveaux investissements réalisés dans ce secteur. En ce qui concerne les services non marchands, leur taux de croissance annuel s'est établi à 1,5% en 2009.

La part de la valeur ajoutée du secteur tertiaire dans la valeur ajoutée globale est ressortie à 46,6% en 2009 comme en 2008. Quant à sa part contributive à la croissance du PIB, elle s'est établie à 1,2 point.

Graphique 1- Contributions des secteurs de l'économie à la croissance du PIB en 2008 et 2009



L'analyse de l'évolution des emplois du PIB fait ressortir que la croissance en 2009 est tirée essentiellement par les exportations.

La consommation finale a augmenté de 0,5% en 2009 contre 5,8% en 2008. Cette contreperformance est imputable principalement à la consommation finale privée qui est passée de 8,9% en 2008 à 0,6% en 2009, soit une baisse de 8,3 points. Quant à la consommation finale publique, son rythme de croissance est en hausse de 2,7 points. En termes de contribution à la croissance du PIB en 2009, celle de la consommation finale a baissé passant de 4,7 points en 2008 à 0,4 point en 2009.

L'investissement a baissé de 2,3% passant de 996,2 milliards de francs CFA en 2008 à 973,5 milliards de francs CFA en 2009. Cette baisse est due essentiellement à la variation de stocks dont la valeur ajoutée a baissé de 1,5% en 2009. Quant à la **Formation brute du capital fixe (FBCF)**, elle a connu une hausse de 0,8% en 2009 contre 9,4% en 2008, soit une baisse de 8,6 points. Ce ralentissement du rythme de croissance de la FBCF est en grande partie imputable à sa composante privée qui est passée de 10,7% en 2008 à -4,8% en 2009. La croissance de la FBCF publique a varié de 4,9% en 2008 à 20,3% en 2009.

Au niveau des **échanges extérieurs**, en 2009, les exportations ont augmenté de 30,3% contre une baisse de 11,4% en 2008, grâce au dynamisme du secteur minier. En effet, les exportations sont passées de 70,1 milliards de francs CFA en 2008 à 179,8 milliards de francs CFA en 2009. En effet, les mines d'or de Mana et de Kalsaka sont rentrées dans leur phase de production normale en 2009, d'une part et l'or a tiré profit des effets de la crise financière en raison de la bonne tenue de ses cours mondiaux, d'autre part. Quant aux importations, elles ont baissé de 3,5% en 2009 contre une hausse de 14,8% en 2008. Cela s'explique essentiellement par le niveau du cours mondial du baril de pétrole qui est passé de 97 dollars US en 2008 à 61,75 dollars US en 2009. Au total, la contribution des échanges à la croissance du PIB est ressortie à 3,6% en 2009 contre une contribution négative de 4,6% en 2008.

Concernant **l'inflation**, elle est ressortie à 2,6% en 2009 contre 10,7% en 2008. Ce niveau modéré de l'inflation s'explique par la baisse du prix des hydrocarbures à la pompe, la faible évolution des prix des denrées alimentaires et la bonne campagne agricole 2008-2009.

2- REFORMES ET ACTIONS ENTREPRISES EN 2009 AU NIVEAU DES FINANCES PUBLIQUES

En 2009, les réformes et actions majeures entreprises au niveau des finances publiques ont été axées sur la Politique de Renforcement de la Gestion de l'Economie et du Développement (PRGED) et la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques (SRFP). Ces réformes s'inscrivent dans un cadre général de gestion de l'économie et de ce fait, il convient de rappeler les actions entreprises dans le domaine de pilotage de l'économie et qui impactent la gestion des finances publiques.

2.1- Les réformes en matière de pilotage et de gestion de l'économie

De multiples réformes et actions ont été mises en œuvre afin d'améliorer le pilotage de l'économie et assurer une conduite efficace des différentes actions de développement. Elles concernent aussi bien le niveau régional, national que sectoriel.

2.1.1- Au niveau régional

Une des actions majeures entreprises est l'adhésion du Burkina Faso à la vision 2020 de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) « **passer de la CEDEAO des Etats à la CEDEAO des peuples** » qui s'est traduite par la conduite et la validation d'une

étude nationale sur le Programme Communautaire de Développement (PCD). Au regard des axes contenus dans le PCD, sa mise en œuvre pourrait générer des externalités positives sur l'économie nationale et partant sur la gestion des finances publiques, du fait de la coopération accrue entre les Etats, le développement des infrastructures communautaires et le développement des ressources humaines et des innovations.

La nécessité d'une gestion saine et rigoureuse des finances publiques au sein de l'espace UEMOA a conduit à l'adoption du Règlement N°09/2007-CM/UEMOA du 4 juillet 2007, portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de la gestion de la dette publique. Ce règlement recommande à chaque pays membre l'adoption d'une politique d'endettement fixant les orientations globales en matière d'emprunt public et de gestion de la dette afin d'en assurer la viabilité. A ce titre, le Burkina Faso a élaboré au titre de l'année 2009 sa première stratégie annuelle d'endettement public qui a été annexée à la loi de finances 2009.

2.1.2- Au niveau national

Plusieurs réformes ont été engagées en 2009. Il s'agit notamment de l'élaboration de la note conceptuelle de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), la poursuite de l'étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), la mise en œuvre de l'Etude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025, la relecture de la Politique Nationale de Population (PNP) et l'élaboration du plan d'actions pour faire face aux effets de la crise et aux inondations.

- **L'élaboration de la note conceptuelle de la SCADD**

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a entrepris la révision du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Elaborée pour la période 2011-2015, la SCADD se veut un document d'orientation qui fédère l'ensemble des documents de politiques existants, prend en compte les acquis de la mise en œuvre du CSLP et s'appuie sur les quatre (04) pôles du Document d'orientation stratégique (DOS) : social, économique, gouvernance et extérieur de la vision « Burkina 2025 ».

Les résultats atteints en 2009 sont entre autres, l'élaboration et l'adoption de la note conceptuelle qui fixe les grandes orientations et les principes directeurs de la révision, la mise en place d'une cellule permanente en charge de donner un contenu à la stratégie conformément aux aspirations du pays.

- **La poursuite de l'étude du SNAT**

Le MEF a entrepris l'élaboration du SNAT pour proposer un cadre logique du projet national de développement, une vision proactive du territoire et un cadre de transition de la phase actuelle de croissance vers un véritable décollage économique. Le SNAT vise à montrer le sens des actions à mener et leur localisation.

Après la validation de la première phase « diagnostic et orientations » de l'étude bouclée en 2007, l'année 2009 a connu la finalisation de la Phase 2 correspondant au développement du SNAT aux échelles prescrites, l'élaboration du programme prioritaire d'intervention validé par des ateliers régionaux et un atelier national. Quant à la phase III relative à la mise en forme du SNAT, les travaux y afférents ont débuté en 2009.

- **La mise en œuvre de l'ENP Burkina 2025**

Dans la recherche d'une meilleure voie pour assurer le développement du pays, l'ENP Burkina 2025 a été élaboré, avec comme vision à l'horizon 2025 à savoir faire du « **Burkina Faso : une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale** ».

Dans ce cadre, une Cellule de Veille Prospective (CVP) a été créée en avril 2008. Au cours de l'année 2009, il a été élaboré et validé un plan de communication autour des résultats de l'ENP pour une meilleure internalisation de l'exercice et une appropriation des résultats.

Encadré 1- La Cellule de veille prospective

L'étude nationale prospective Burkina 2025 a permis de déterminer une Vision ou projet de société voulu par les Burkinabè. Elle s'énonce comme suit : « **Le Burkina Faso, une nation solidaire, de progrès et de justice, qui consolide son respect sur la scène internationale** ». En vue de surveiller les perspectives d'évolution de l'environnement afin d'alerter les acteurs du développement sur les menaces et les opportunités pour la réalisation de la Vision, une Cellule de veille prospective a été créée par arrêté ministériel en avril 2008.

La première réunion de la CVP tenue en janvier 2009 a été l'occasion d'identifier des thèmes majeurs sur lesquels la Cellule devra se pencher dans le cadre de ses activités. Au regard de la diversité des thèmes identifiés, les membres ont suggéré la mise en place des commissions spécialisées, et, cela pour plus d'efficacité dans l'exercice de leur mission.

L'objectif visé par la mise en place des commissions spécialisées est de permettre une meilleure efficacité dans l'exécution des tâches des membres de la CVP et une utilisation rationnelle et judicieuse des compétences de ses membres.

Ainsi, trois (3) commissions spécialisées ont été mises en place. Il s'agit de la :

- commission « **Gouvernance politique** » qui se penchera sur les thématiques liées à la démocratie, à la décentralisation, à la communalisation intégrale, au foncier, etc. ;
- commission « **Gouvernance économique** » qui traitera les problématiques liées à la coopération pour le développement, à l'harmonisation des politiques de développement (référentiel de développement), à l'énergie, au changement climatique... ;
- commission « **Gouvernance sociale et culturelle** » qui abordera les questions relatives à l'éducation, aux valeurs partagées pour plus de cohésion.

Source : MEF/SG/DGAT-DLR

Au regard des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, la croissance démographique au Burkina Faso s'est accélérée passant de 2,4% au cours de la période intercensitaire 1985-1996 à 3,1% entre 1996-2006. Cette accélération de la croissance démographique va engendrer des défis encore plus grands à court, moyen et long termes, en amplifiant la demande sociale, en exerçant une pression de plus en plus élevée sur les infrastructures et les équipements et en absorbant une fraction importante de la croissance économique.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la révision de la PNP en vue de desserrer l'étau de la croissance de la population et d'optimiser l'impact des politiques publiques. Dans le cadre de sa mise en œuvre, une note conceptuelle a été élaborée ainsi qu'une revue analytique pour encadrer la relecture. Un dispositif institutionnel a également été mis en place et un premier draft de la PNP a été élaboré.

- **L'élaboration du plan d'actions pour faire face aux effets des crises financière et économique et ainsi que ceux des inondations**

La crise financière amorcée en 2007 et les inondations du 1^{er} septembre 2009 ont eu des effets sur l'économie du pays. Dans ce cadre, un plan d'actions a été adopté avec pour

objectifs de déterminer et de mettre en œuvre les actions prioritaires devant permettre d'atténuer les effets et d'anticiper les chocs en prenant les mesures nécessaires grâce à un suivi de la conjoncture, à une surveillance et à un contrôle des prix des produits de grande consommation.

Encadré 2- Plan d'actions pour faire face aux effets des crises financière et économique mondiale et des inondations

Suite aux effets des crises ressenties sur l'économie du Burkina Faso, le Conseil des Ministres a, en sa séance du 10 juin 2009, a procédé à la mise en place d'un dispositif de veille, d'alerte et de suivi à travers d'une part la création d'un comité interministériel de suivi de la conjoncture dont l'objectif principal est de suivre l'évolution de la conjoncture économique et financière tant nationale qu'internationale, en vue de proposer les mesures à prendre pour conforter la dynamique de croissance et du développement du Burkina, et d'autre part la revue trimestrielle de la conjoncture économique par le conseil des ministres.

L'opérationnalisation de cette décision s'est traduite par l'adoption en Conseil des Ministres le 21 octobre 2009, d'un plan d'actions pour faire face aux répercussions de cette crise sur l'économie burkinabè. Ce plan est bâti autour de quatre domaines que sont : (i) le suivi de la conjoncture ; (ii) la relance et le soutien à l'activité économique, (iii) le renforcement des programmes de protection sociale et (iv) la préservation de la viabilité du système financier.

Source : MEF/SG/DGEP

2.1.3- Au niveau sectoriel

L'axe majeure a concerné le processus de fusion de la PRGED et la SRFP en vue de doter le MEF d'une politique sectorielle unique permettant d'avoir une visibilité globale de son action à moyen et long terme, ainsi qu'un plan stratégique institutionnel à même d'accroître l'efficacité de son action et d'orienter ses choix en matière de priorisation des réformes à entreprendre.

Ces actions en cours d'étude permettront l'ancrage de la culture de la gestion axée sur les résultats au sein du MEF. Comme mesures d'accompagnement, il est prévu la modernisation de l'organisation du travail à travers la définition de postes de travail et un mécanisme de suivi du délai de traitement des dossiers.

2.2- Les réformes en matière de mobilisation des recettes

Pour soutenir les efforts de la politique du Gouvernement en matière d'investissements, il est indispensable d'accroître les capacités nationales de mobilisation des recettes. A ce titre, tout en maintenant les bonnes pratiques en la matière, des réformes ont été engagées tant pour les recettes internes qu'externes.

2.2.1- Les réformes en matière de mobilisation des recettes propres

En matière de mobilisation des recettes propres, l'année 2009 a été marquée par la mise en œuvre de la stratégie globale de réformes de la politique fiscale. Par ailleurs, de nombreuses autres actions ont été engagées et ont trait à la poursuite de la politique de création des Perceptions Spécialisées (PS) entreprise depuis 2006, et à l'introduction d'une approche de réorganisation et de renforcement des capacités des régies. Un accent particulier a été mis sur le renforcement des actions de lutte contre la fraude et le faux.

- **La réorganisation et le renforcement des capacités des régies de recettes**

Cette action est consacrée par l'introduction d'un nouveau dispositif de mobilisation des recettes dit « Approche Unités de Recouvrement (AUR) ». Celle-ci est fondée sur une meilleure organisation des activités de recouvrement par les régies de recettes. Une responsabilisation de leurs structures rattachées auxquelles sont assignées des objectifs mensuels déclinés dans un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) soutenu par des dotations en moyens financiers et matériels nécessaires pour les actions de recouvrement.

Cette approche a contribué à la réalisation des performances acceptables par rapport aux années antérieures. Comparée à l'année 2008 et ce, malgré un environnement économique international et sous-régional difficile, l'année 2009 a enregistré une forte progression de 18% au titre de la mobilisation des recettes.

- **La stratégie globale de réforme de la politique fiscale**

Adoptée en octobre 2008, la stratégie globale de réforme de la politique fiscale vise une amélioration de la performance en matière de mobilisation des recettes fiscales et de la mise en place d'un système fiscal propice à la croissance et à l'atteinte des objectifs de développement du pays.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra au système fiscal Burkinabè d'être un outil simple, moderne, cohérent, incitatif et adapté aux réalités socio-économiques, toutes choses qui contribuera à la fois à la sécurisation des recettes fiscales et à la promotion des investissements.

A ce titre, plusieurs actions ont été mises en œuvre et portent notamment sur des mesures d'accroissement des recettes et de soutien aux entreprises.

- ***Les mesures visant l'accroissement des recettes***

Elles portent sur le relèvement du nombre et du niveau des taux des droits d'accises applicables aux tabacs, l'institution d'une taxe sur les produits de la parfumerie et les cosmétiques et le renforcement de l'efficacité des administrations fiscale et douanière. Pour le relèvement du nombre et du niveau des taux des droits d'accises applicables aux tabacs, la loi de finances, gestion 2009 a réaménagé le dispositif existant en portant de deux (2) à trois (3) le nombre de classes⁵ des produits du tabac et modifié en conséquence les taux de taxation.

Quant à l'institution d'une taxe sur les produits de la parfumerie et les cosmétiques, la loi de finances gestion 2009 étend la liste des produits soumis aux droits d'accises aux cosmétiques et aux produits de la parfumerie. La production et l'importation de ces produits entraînent désormais le paiement de droits d'accises au taux unique de 10%.

⁵ Il y a désormais les produits de « luxe » taxés au taux de 30%, les produits « standard » passibles d'un taux de 25% et le groupe de produits classés « bas de gamme », non touché par les modifications, dont le taux reste fixé à 17%.

- **Les mesures de soutien aux entreprises**

En vue de soutenir les entreprises, il a été adopté des mesures relatives à la suppression du prélèvement et de la retenue à la source supportés par les grandes entreprises et à l'imposition des opérations de « lease back » immobilier au droit fixe en matière de droit d'enregistrement.

Concernant la suppression du prélèvement et de la retenue à la source supportés par les grandes entreprises, la nouvelle loi exonère du prélèvement à la source à titre d'acompte d'impôt sur les bénéfices les importations et les achats réalisés par les contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises. Il en est de même des retenues à la source sur les sommes qui leur sont versées en rémunération de prestations de services fournies ou utilisées au Burkina.

Au niveau de l'imposition des opérations de « lease back » immobilier au droit fixe en matière de droit d'enregistrement, la modification effectuée par la loi de finances 2009 permet de soumettre la cession de l'immeuble à la société de crédit-bail par son client à la formalité de l'enregistrement au droit proportionnel (8%) en vigueur. La rétrocession de l'immeuble au client, au moment de la levée de l'option, sera passible du droit fixe (4 000 FCFA). Avant cette loi, le droit proportionnel était applicable aussi bien à la cession qu'à la rétrocession.

A ces mesures s'ajoutent la déduction fiscale des primes d'assurance maladie, la réduction du taux de la caution exigible en cas de demande de sursis à paiement et les mesures d'accompagnement du financement des petites et moyennes entreprises par le crédit bail.

• **Les mesures d'amélioration du climat des affaires**

Le Gouvernement s'est engagé dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires par l'adoption de mesures incitatives. Cet engagement s'est poursuivi au cours de l'année 2009 par la facilitation de l'accès aux titres de propriété et la simplification du dispositif fiscal. L'acte majeur y relatif a été l'opérationnalisation⁶ des Guichets Uniques du Foncier (GUF) créés par décret n°2008-277/PRES/PM/MEF/MATD/MHU/SECU du 25 mai 2008.

En outre, plusieurs autres mesures spécifiques ont été adoptées. Il s'agit notamment de :

- la réduction du taux des droits d'enregistrement des baux à usage professionnel de 10 à 5% ;
- la mise en place d'une autorité indépendante de supervision des syndic liquidateurs au contentieux ;
- l'institution de la formalité fusionnée d'enregistrement et publicité foncière ;
- la mise en place des procédures de sécurisation des paiements ;
- l'amélioration du traitement des dossiers de remboursement de crédits de TVA ;
- la création d'un comité de réforme des formalités d'importation et d'exportation par arrêté conjoint n°2009-121/MEF/MCPEA du 2 avril 2009 ;
- le renforcement de la collaboration entre la DGI, le MCPEA et le CEFORÉ.

⁶ Le GUF de Ouagadougou est fonctionnel depuis le 20 mars 2009 et les activités de celui de Bobo-Dioulasso ont été lancées le 30 novembre 2009.

Enfin, des mesures à caractère social portant sur l'introduction d'un taux spécifique réduit en matière d'assurance maladie et l'opération spéciale d'importation de micro-ordinateurs ont été introduites.

- **La lutte contre la fraude et le faux**

Conscient que la corruption, la fraude et le faux engendrent des pertes de recettes non négligeables, le MEF a multiplié les actions de lutte à travers un renforcement des contrôles, une Sécurisation des documents et une interconnexion des services, ainsi que celle entre la Douane et COTECNA conformément aux résultats des travaux des 3 groupes techniques mis en place à cet effet.

En outre, plusieurs autres actions ont été engagées dans le but de renforcer la lutte contre la fraude et le faux. Il s'agit notamment :

- de la vérification en ligne sur le site de la DGI de l'authenticité des numéros IFU des contribuables immatriculés ainsi que de leur division fiscale de rattachement et de leur régime d'imposition ;
- des recoupements d'informations à travers le rapprochement du fichier de la DGI avec les principaux fichiers nationaux : les importateurs, les affiliés à la CNSS, les ONG, la régie autonome de gestion des équipements marchands, les clients professionnels de la SONABEL et de l'ONEA ;
- des actions entreprises pour l'opérationnalisation de la Coordination Nationale de Lutte contre la Fraude (CNLF) qui ont porté sur l'adoption de textes portant création des brigades de contrôle ;
- du renforcement des activités de la Brigade Mixte Douane-impôt ;
- de la création par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances en date du 05 avril du Cadre de Concertation des Structures de Contrôle (CCSC) ;
- de l'amélioration de la chaîne qualité du contrôle fiscal par la formation des acteurs et leur équipement en véhicules et matériels informatiques.

- ***L'informatisation et la modernisation des administrations de recouvrement***

Plusieurs actions ont été menées afin de moderniser l'administration fiscale et douanière. Il s'agit principalement de :

- l'amélioration des fonctionnalités de Système Intégré de Taxation (SINTAX) à la Direction des Grandes Entreprises (DGE) et dans les Directions des Moyennes Entreprises (DME) : mise en place du compte unique du contribuable avec consultation de l'IFU en ligne, téléchargement d'imprimés de déclaration, édition automatique des fiches de retenue et de la fiche de dépouillement TVA pour améliorer le traitement des attestations de retenues et de contrôle de la TVA, surveillance des obligations déclaratives et relance automatique des défaillants dans les huit (08) jours à la DGE ;
- la poursuite de l'interconnexion entre des bureaux et services informatisés : En effet, tous les bureaux des douanes de Ouaga sauf Bingo et ceux de Bitou, Dakola, Niangoloko, Kantchari, Nadiagou, Koloko et Faramana ont été connectés au serveur unique de la DGD ;
- la poursuite de l'informatisation des perceptions spécialisées ;

- la poursuite des travaux de renforcement de l'interface entre les Circuit Intégré des Recettes (CIR) et le Système Douanier Automatisé (SYDONIA), le SINTAX, le Circuit Informatisé de la Dépense (CID), le Système d'Informations Intégré des Marchés Publics (SIMP), le Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE), la Comptabilité Intégrée de l'Etat (CIE) et le Circuit Intégré des Financements Extérieurs (CIFE) permettant la mutualisation des données d'informations.

- ***L'amélioration des recettes de services***

De multiples actions ont été entreprises et ont permis d'identifier de nouvelles recettes de service. Il s'agit de :

- l'adoption d'un décret portant autorisation de perception de recettes pour la vente de formulaire de parrainage de candidat à l'élection du président du Faso ;
- l'adoption d'un décret portant modalité de gestion du péage dans les limites du territoire du Burkina Faso;
- l'adoption d'un décret portant autorisation de perception de recettes relatives à certaines prestations de la Direction du Domaine Affecté de l'Etat (DDAE). Ces prestations concernent la vente aux enchères publiques du matériel et mobilier réformé de l'Etat et de ses démembrements, la vente ou la location d'immeubles appartenant à l'Etat ;
- l'adoption d'un décret portant autorisation de perception de recettes relatives aux prestations de la Direction Générale des Services Informatiques (DGSI). Les prestations portent sur l'exploitation du traitement des salaires des Etablissements Publics de l'Etat, l'accès à internet, la vente des barèmes de l'IUTS, la gestion du cyber café de la DGSI et l'assistance et les études techniques.
- de la vente des revues des marchés publics et de l'exploitation du site web de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) ;
- des prestations de l'Autorité de radioprotection et de sureté nucléaire ;
- de certaines prestations du Ministère en charge de l'action sociale ;
- des prestations du Ministère en charge des technologies de l'information et de la communication ;
- des prestations de l'Institut Supérieur des Technologies de l'Information et de la Communication (ISTIC) ;

2.2.2- Les réformes en matière de mobilisation des recettes externes

La mobilisation des recettes externes a été soutenue par le maintien des programmes conclus avec les partenaires au développement et le dynamisme de la coopération entretenue par le biais des cadres de concertation. Cependant, tenant compte de certaines contraintes notamment le recours obligatoires à l'emprunt concessionnel et l'amenuisement de l'Aide Publique au Développement (APD), une réflexion a été engagée dans le sens d'expérimenter les sources innovantes de financement du développement. Ainsi, les actions majeures sont relatives au renforcement de la gestion de l'endettement, du dialogue de politique avec les partenaires, à la signature d'accord de financement et à l'expérimentation du Partenariat Public-Privé.

- **le renforcement de la gestion de l'endettement**

En 2009, le rôle du Comité National de la Dette Publique (CNDP) a été renforcé à travers l'amélioration du dispositif institutionnel d'endettement. Ainsi, les textes suivants ont été adoptés :

- décret N°2009-149/PRES/PM/MEF du 27 mars 2009 portant modification du décret N°96-195/PRES/PM portant création du le CNDP ;
- décret N°2009-150/PRES/PM/MEF du 27 mars 2009 portant réglementation générale de l'endettement de la gestion de la dette publique ;
- arrêté N°2009-457/MEF/SG/DGTCP du 02 décembre 2009 portant attributions, organisation, fonctionnement et saisine du CNDP.

Par ailleurs, une stratégie annuelle d'endettement 2009 accompagnant le budget de l'Etat gestion 2009 et un projet de manuel de procédures sur l'endettement et la gestion de la dette publique ont été élaborés.

- **Le renforcement du dialogue de politique avec les partenaires**

Conformément à sa tradition de dialogue avec les Partenaires au développement, le MEF a poursuivi ses actions de communication à travers les cadres de concertation institués. Ainsi, deux (02) revues du CSLP se sont tenues en avril et septembre 2009 au cours desquelles l'implication des partenaires a été bénéfique. Il en a été de même des revues de la SRFP tenues au cours de la même période.

D'autres rencontres ont été enregistrées avec le soutien des PTF dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la SRFP ou au titre du Conseil National de la Statistique (CNS). Le MEF a bénéficié de l'implication des partenaires dans le processus d'élaboration de la politique nationale de population, de celle en matière de migration et dans l'élaboration de la matrice unique PAP-CSLP et CGAB-CSLP.

En outre, il est à noter la mise en place de la Troïka et du Cadre Partenarial d'Appui au Renforcement des Finances Publiques (CAPA/FP). Ces dispositifs visent entre autres à permettre au Gouvernement la maîtrise des flux financiers en direction du programme de réformes, de renforcement du dialogue avec les PTF et l'amélioration des pratiques des partenaires dans la mise en œuvre des appuis et de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

- **La signature de conventions de financement**

Le gouvernement s'est engagé depuis plusieurs années avec la communauté internationale à rendre l'aide plus efficace. Dans cette dynamique, il a défini des orientations pour mieux assurer sa coordination. C'est dans ce contexte que s'inscrit la signature de convention de financement au cours de l'année 2009 entre le Gouvernement burkinabè et ses partenaires.

La mobilisation de l'ensemble ces ressources en 2009 a été concrétisées par la signature de 84 conventions de financement d'un montant de 652,14 milliards de FCFA contre 42

conventions pour 191,23 milliards de FCFA en 2008⁷. Les conventions signées en 2009 se décomposent en dons (585,41 milliards FCFA) et en prêts (66,73 milliards FCFA).

- **La recherche de sources innovantes de financement du développement**

En matière de financement de l'économie, outre les efforts entrepris au titre de la mobilisation des recettes propres, une étude relative à l'expérimentation du Partenariat Public-Privé⁸ (PPP) a été entreprise.

Les réflexions engagées dans ce cadre visent à doter le pays d'un référentiel juridique d'implémentation du PPP dans le financement des infrastructures porteuses de croissance et de développement. Par ailleurs, conscient des risques liés à cet instrument, il a été proposé la mise en place d'une agence nationale compétente pour gérer les contrats PPP.

2.3- Les réformes en matière d'optimisation de la gestion budgétaire

Les actions menées ont concerné l'amélioration de la programmation et de l'exécution budgétaire ainsi que des procédures de passation des marchés publics.

2.3.1- Les réformes en matière de programmation budgétaire

Les actions ont porté sur l'élaboration d'un calendrier budgétaire et la poursuite des actions pour l'implantation du budget programme.

- **L'élaboration d'un calendrier budgétaire**

En 2009, il a été procédé à l'élaboration et à l'adoption d'un calendrier budgétaire détaillé qui met en évidence les phases majeures de l'ensemble du processus d'élaboration du budget. Ce calendrier vise à assurer une meilleure articulation de la préparation du budget de l'Etat et une meilleure implication des différentes structures.

- **L'implantation du budget programme**

Le comité chargé de conduire le plan de réforme a poursuivi ses travaux pour permettre la mise en place du budget-programme de l'Etat, notamment en s'appropriant le concept et en renforçant les capacités dans le domaine. Afin d'accélérer le processus, une Cellule d'Implantation du Budget Programme de l'Etat (CIBPE) a été mise en place par arrêté n°2009-484/MEF/CAB du 29 décembre 2009 dont la mission principale est de poursuivre les réflexions nécessaires à la mise en place du budget programme.

2.3.2- Les réformes en matière d'exécution budgétaire

Ces réformes ont trait à l'institution d'un cadre de clôture budgétaire, à la déconcentration et appui à la décentralisation, à la réduction des délais de paiement de la dépense publique, à

⁷ Rapport sur la Coopération Pour le Développement 2009

⁸ Le PPP se définit comme des contrats administratifs par lesquels l'Etat confie à un investisseur privé, pour une période déterminée, une mission globale de construction d'ouvrages ou d'équipements nécessaires au service public, ainsi que leur entretien, exploitation ou gestion. Il établit les résultats à atteindre dans un partage mutuel des responsabilités, des risques et des bénéfices.

l'apurement de la dette intérieure, aux réformes en matière de gestion des marchés publics et aux mesures prises dans le cadre de la loi de finances gestion 2010.

- **L'institution d'un cadre de clôture de l'exercice budgétaire**

En 2009, par décret n°2005-257/PRES/PM/MFB du 12 mai 2005 portant régime des ordonnateurs et des administrateurs de crédits de l'Etat et des autres organismes publics, il a été mis en place un cadre de clôture de l'exercice budgétaire. Ce cadre, traitant de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses, permet le suivi de l'exécution du budget dans les délais et la régularisation à temps des avances de trésorerie.

- **La déconcentration et appui à la décentralisation**

En 2006, il a été procédé à la communalisation intégrale du territoire afin de mieux accompagner les actions de développement. Dans le cadre de l'appui à la décentralisation, plusieurs actions sont engagées par le Gouvernement en vue du renforcement du processus de la décentralisation.

S'agissant particulièrement des finances publiques, il est à noter que le SIGASPE a été déployé dans toutes les treize (13) régions et permet le traitement des dossiers des agents de la Fonction publique depuis les régions. Par ailleurs, les différents services du contrôle financier dans les chefs lieux de régions administratifs sont interconnectés au Réseau Informatique inter Administrations (RESINA) à l'exception des régions du Centre-Est et du Centre-Nord.

Des efforts ont été également enregistrés au titre des transferts de ressources aux collectivités. Ainsi, un montant de 2,8 milliards de francs CFA, lié aux charges récurrentes des infrastructures scolaires a été transféré au profit de 49 communes urbaines en 2009. Aussi, un montant supplémentaire de 938 millions de francs CFA a été transféré à vingt (20) communes rurales à travers le MEBA. Dans le domaine de l'eau potable et l'assainissement, 200 millions de francs CFA ont été mis à la disposition de 100 communes rurales pour la réhabilitation de forages. Par ailleurs, il y a lieu de préciser le transfert de 5 milliards de francs CFA au Fonds Permanent de Développement des Collectivités Locales (FPDCL).

Ces différents transferts ont porté la part des crédits transférés aux Collectivités territoriales à 2,9% du budget de l'Etat et celle des crédits délégués à 4,2%.

Aussi, pour mieux contribuer à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la Décentralisation (CSMOD), il a été élaboré une feuille de route du MEF en appui à la décentralisation. Le projet de plan d'actions est organisé autour des axes suivant :

- dispositif de pilotage de l'économie locale ;
- gestion budgétaire locale ;
- renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- dispositif de suivi des activités.

- **La réduction des délais de paiement de la dépense publique**

Une étude a été menée sur la réforme du circuit de la dépense et la responsabilité des acteurs dans la chaîne des dépenses publiques. Sur la base de cette étude, un plan d'actions, un programme de formation des acteurs ainsi qu'une stratégie de communication du Comité de

suivi des Délais de Paiement (CODEP) ont été élaborés. Il a été également entrepris une étude pour l'actualisation du référentiel de délai de paiement.

- **L'apurement de la dette intérieure**

Dans le cadre de l'apurement de la dette intérieure, un comité ad hoc a été mis en place afin d'examiner les réclamations et proposer, pour les dettes reconnues certaines, des modalités pour leurs règlements. Suite aux travaux, il a été décidé l'apurement du stock des arriérés intérieurs de 2008 et des années antérieures.

Les travaux d'apurement du stock ont effectivement débuté en novembre 2009 et ont permis de traiter 616 dossiers sur 877 à la date du 31 décembre 2009, ce qui représente 27,98 milliards de francs FCFA sur un montant total de 65,30 milliards de francs FCFA.

Au 31 décembre 2009, les paiements effectifs des protocoles déjà élaborés et visés par la Direction Générale du Contrôle Financier (DGCF) s'élevaient à 16,91 milliards de francs FCFA.

- **Les réformes en matière de gestion des marchés publics**

Les réformes portent sur la déconcentration de la gestion des marchés publics, le renforcement du dispositif institutionnel de l'ARMP et l'adoption des cahiers des clauses administratives générales.

- ***La déconcentration de la gestion des marchés publics***

Dans ce cadre, le SIMP a été opérationnalisé dans les ministères en charge de l'agriculture, des infrastructures, des enseignements et dans trois (03) nouvelles régions (Mouhoun, Est et Sahel).

Aussi, conformément au plan de déconcentration de la DGMP, six (06) Spécialistes en Passation des Marchés (SPM) ont été nommés auprès des régions (Sahel, Boucle du Mouhoun et Est) et de trois (03) Ministères (MID, MAHRH et MESSRS)⁹.

Par ailleurs, une délégation de compétences a été réalisée entre le DGMP et les SPM d'une part, et entre la DGMP et les directions régionales du contrôle financier d'autre part. En outre une délégation de signature a été accordée aux Ministres et présidents d'Institutions pour l'administration des marchés en fonction des seuils et de la nature des contrats.

- ***Le renforcement du dispositif institutionnel de l'ARMP***

Le dispositif institutionnel de l'ARMP a été relu avec l'adoption du décret n°2009-849/PRES/PM/MEF du 24 décembre 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'ARMP. Les innovations principales portent sur le renforcement du pouvoir décisionnel par la création du Comité de Règlement des Différends (CRD) en lieu et place de la Commission de Règlement Amiable des Litiges (CRAL), le rattachement exclusif de tous les organes à la primature, la révision à la baisse des délais d'instruction des dossiers des litiges et l'observation de la parité entre les représentants de l'administration publique, du secteur privé et la société civile.

⁹ Par décret n°2009-0621/PRES/PM/MEF du 12 juillet 2009

Il s'agit à travers cette relecture de se conformer aux directives de l'UEMOA et d'affirmer le caractère exécutoire des décisions rendues par le CRD.

- ***L'adoption des cahiers des clauses administratives générales***

En 2009, les cahiers des clauses administratives générales ont été adoptés par arrêtés n°2009-253, n°2009-254 et n°2009-255/MEF/CAB du 14 juillet 2009. Ces cahiers définissent notamment le champ d'application, les obligations générales des parties contractantes, les délais, les formes de notification et de communication, les pièces contractuelles applicables aux marchés des travaux, de prestations intellectuelles et aux marchés d'équipements, fournitures et services courants.

2.3.3- La gestion de la dette

Courant 2009, plusieurs actions ont été entreprises dans le domaine de la maîtrise des actes d'endettement public. Outre la poursuite des efforts d'allègement de la dette et des études périodiques d'impacts des nouveaux financements, il a été engagé un assainissement du portefeuille de la dette intérieure et une systématisation des Analyses de Viabilité de la Dette (AVD) et de soutenabilité des finances publiques.

Des études d'impact des projets d'emprunts ont été également menées en 2009. Elles visent à analyser les projets d'emprunts soumis au CNDP au regard des orientations de la politique nationale d'endettement, de gestion de la dette publique et de la stratégie annuelle d'endettement 2009. Ainsi, tous les projets d'emprunt ont fait l'objet d'une analyse au regard des conditions et termes indicatifs des nouveaux financements d'une part et des indicateurs d'endettement (ratios caractéristiques et plafond d'endettement) d'autre part, contenus dans la stratégie annuelle d'endettement 2009.

S'agissant de l'impact des nouveaux financements sur les seuils de ratios caractéristiques de l'endettement, les exercices d'évaluation de la viabilité de la dette ont été conduits suivant les normes établies par les Institutions de Bretton Woods, en fonction de l'indice d'évaluation de la qualité des politiques et des institutions des pays concernés qui positionne le Burkina au niveau « VERT » caractéristique d'un faible risque d'endettement.

Pour un endettement efficace et productif, la stratégie annuelle d'endettement de 2009 a dégagé deux (02) orientations majeures dans le respect de la politique nationale d'endettement adoptée en 2008. Il s'agit de la détermination d'un plafond d'endettement et de la définition de termes et conditions indicatifs des nouveaux prêts pour l'année 2009. Concernant le plafond annuel d'endettement, on peut noter que l'estimation maximale de décaissements prévus en 2009 est de 174,8 milliards de francs CFA. Il faut toutefois noter que sur ce montant, il est prévu des décaissements de 116,50 milliards de francs CFA au titre des conventions déjà signées. Ainsi, pour les nouveaux emprunts à autoriser, le plafond d'endettement s'établit à 58,30 milliards de francs CFA.

2.4- Les réformes en matière de communication

Fort de son expérience en matière de publication et de communication, le MEF a maintenu ses efforts de diffusion de revues, de rapports périodiques¹⁰ et de réalisation d'émissions

¹⁰ Il s'agit notamment du rapport sur la coopération au développement, du rapport sur les finances publiques et du programme pluriannuel de convergence.

télévisuelles « ECOFINANCES » d'information du public sur divers thèmes relatifs à la vie économique et financière nationale. Dans ce domaine, on retient entre autres une innovation dans la publication quotidienne et mensuelle de revue sur les marchés publics.

Un effort important de communication sur le budget de l'Etat, gestion 2009, en direction de la presse, de la société civile, des partenaires techniques et financiers et des treize (13) régions du pays (traduction en quatre langues nationales) a été effectué. Par ailleurs, les campagnes traditionnelles de sensibilisation des contribuables se sont poursuivies et les sites Web de certaines structures du MEF ont connu des améliorations majeures en vue de rendre disponibles des informations actualisées et d'offrir aux usagers des services tels que les imprimés fiscaux désormais disponibles sur le site Web de la DGI.

2.5- Les réformes en matière de renforcement des capacités

En matière de renforcement des capacités, des réflexions ont été engagées dans le sens de doter les agents et les structures de compétences et d'équipements nécessaires à l'accomplissement de la mission du MEF en matière de gestion des finances publiques.

A ce titre, la réforme des programmes d'enseignement à l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF) engagée en 2008 a conduit à la validation des plaquettes de cours rénovés et rédigés par des cellules pédagogiques. A cette réforme, s'ajoute la signature d'une convention de partenariat avec l'Institut pour le Développement en Economie et en Administration (IDEA International) pour offrir une certification universitaire en gestion des marchés publics.

Une attention particulière a été portée sur des formations ciblées et cohérentes avec la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

3- ANALYSE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

A fin 2009, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 771,52 milliards de francs pour des dépenses totales et prêts nets exécutées à hauteur de 959,59 milliards de francs CFA, soit un solde global base engagement de -188,07 milliards de francs CFA. Ce solde est en dégradation par rapport à 2008. Quant au financement, il s'est établi à fin 2009 à 93,65 milliards de francs CFA contre 144,78 milliards de francs CFA en 2008, soit une baisse de 35,3%.

3.1- Les recettes et dons

Pour une prévision de 854,63 milliards de francs CFA, les recettes totales et dons se sont chiffrés à 771,52 milliards de francs CFA, à fin 2009, soit un taux de réalisation de 90,3% contre 87,4% en 2008. En glissement annuel, ce niveau de réalisation correspond à une hausse de 22,3% contre une baisse de 3,0% en 2008 pour une moyenne annuelle de 11,1% sur les cinq dernières années. Cette hausse est expliquée essentiellement par celle des dons qui ont progressé de 85,50 milliards de francs CFA, soit un taux de 58,2% par rapport à 2008.

3.1.1- Les recettes totales

La mobilisation des recettes totales en 2009 s'est élevée à 539,10 milliards de francs CFA pour une prévision de 575,56 milliards de francs CFA, correspondant à un taux de réalisation de 93,7% en baisse de 1,6 point par rapport à 2008. Toutefois, les recettes totales sont en hausse

de 11,4%, soit une augmentation de 55,26 milliards de francs CFA par rapport à 2008 pour une moyenne de 9,4% sur la période 2004-2008.

Cet accroissement est imputable principalement aux recettes courantes qui ont progressé de 11,4% par rapport à leur niveau atteint en 2008.

Tableau 1- Evolution des recettes selon les composantes sur la période 2004-2009

(En milliards de FCFA)

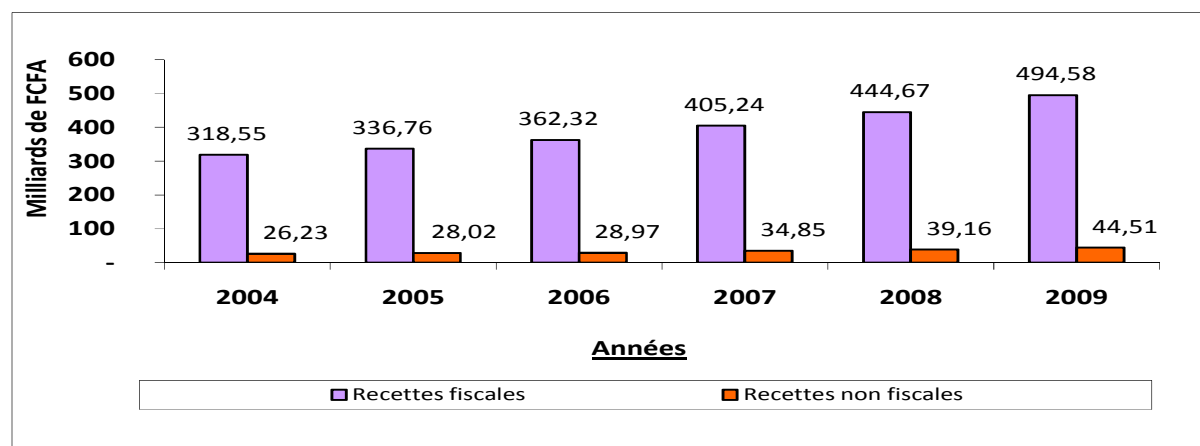
Nature des recettes	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Recettes fiscales	318,55	336,76	362,32	405,24	444,67	494,58
Recettes non fiscales	26,23	28,02	28,97	34,85	39,16	44,51
Recettes en capital	0,04	0,40	0,62	0,16	0,01	0,00
Recettes totales	344,83	365,18	391,92	440,25	483,83	539,09

Source : MEF/SP-PPF, 2010

3.1.1.1- Les recettes courantes

En 2009, sur une prévision de 575,55 milliards de francs CFA, les recettes courantes ont été réalisées à hauteur de 539,09 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 93,7% contre 95,3% en 2008.

Graphique 2- Evolution des composantes des recettes courantes la période 2004-2009



En variation annuelle, ces recettes ont enregistré une progression de 11,4% contre un accroissement moyen de 9,4% sur les cinq dernières années. Cet accroissement est imputable aux recettes fiscales (+11,2%) et aux recettes non fiscales (+13,7%).

a) Les recettes fiscales

En 2009, elles se sont établies à 494,58 milliards de francs CFA sur une prévision de 536,33 milliards de francs CFA, correspondant à un taux de réalisation de 92,2% contre 93,5% en 2008. En variation annuelle, les recettes fiscales ont progressé de 11,2% pour un taux d'accroissement moyen de 9,2% sur les cinq (5) dernières années.

Cette hausse des recettes fiscales est imputable à la taxe sur les biens et services (+57,2%), aux impôts sur les revenus et les bénéfices (+21,6%) et aux impôts sur le commerce et les transactions internationales (+18,1%).

- **Les taxes sur les biens et services**

Les taxes sur les biens et services ont progressé de 16,0% passant de 243,82 milliards de francs CFA en 2008 à 282,94 milliards de francs CFA en 2009. Cette évolution est due à la taxe sur la valeur ajoutée qui a connu une progression de 18,0% (+32,69 milliards de francs CFA).

La TVA a enregistré un taux de réalisation de 101,8%. Quant aux autres taxes spécifiques sur consommation, elles ont enregistré une hausse de 5,45 milliards de francs CFA correspondant à un accroissement de 15,6% contre une baisse de 15,1% en 2008.

- **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

Les impôts sur les revenus et bénéfices se sont établis à 106,69 milliards de francs CFA en 2009 contre 103,47 milliards de francs CFA en 2008, soit une progression de 3,1%, correspondant à 3,21 milliards de francs CFA.

- **Les impôts sur le commerce et les transactions internationales**

Ces impôts ont enregistré une progression de 9,7% pour se situer à 89,73 milliards de francs CFA en 2009. Les droits sur le commerce extérieur, qui représentent 99,6% de ce poste, ont progressé de 9,9% passant de 72,50 milliards de francs CFA en 2008 à 79,67 milliards de francs CFA en 2009. Quant aux prélèvements communautaires¹¹ (PCS et CEDEAO), ils ont cru de 4,7% passant de 8,93 milliards de francs CFA en 2008 à 9,36 milliards de francs CFA en 2009.

b) Les recettes non fiscales

En 2009, les recettes non fiscales se sont établies à 44,51 milliards de francs CFA pour une prévision de 39,22 milliards de francs, soit un taux de réalisation de 113,5%. Cette évolution est principalement expliquée par les autres recettes non fiscales qui ont progressé de 31,5% par rapport à 2008 pour se situer à 15,03 milliards de francs CFA.

3.1.1.2- Les recettes en capital

Constituées essentiellement des cessions des immobilisations incorporelles, les recettes en capital se sont établies à 3,92 millions de francs CFA en 2009 pour une prévision de 6,70 millions de francs CFA, soit un taux de réalisation de 58,5%. Le niveau du taux de réalisation est dû au caractère très aléatoire de la nature de ces recettes.

3.1.1.3- Les performances par structure de recouvrement

Malgré un environnement international difficile marqué par la hausse générale des prix des produits de grande consommation, les régies de recettes ont réalisé des performances acceptables.

¹¹ Les prélèvements n'ont aucun impact sur le budget de l'Etat

a) La Direction Générale des Impôts (DGI)

Les réalisations à fin décembre 2009 de la DGI sont de 266,58 milliards francs CFA pour une prévision annuelle de 324,22 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 82,2% contre 80,6% à la même période l'année précédente. En glissement annuel, les recouvrements de la DGI ont progressé de 17,6% contre 6,7% en 2008 pour une hausse moyenne de 11,1% à la même date sur la période 2004-2008.

Les recettes se sont donc accrues de 39,78 milliards de francs CFA, et ce, malgré les résultats peu satisfaisants enregistrés en BIC/PM en baisse de 5,6 milliards par rapport à 2008. Cette augmentation est surtout imputable à la TVA intérieure qui a enregistré un taux d'accroissement de 36,7% (+29 milliards de FCFA) et un taux de recouvrement de 99,0% contre 87,4% en 2008 à la même période.

Tableau 2- Evolution des recettes de la DGI par type d'impôts sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Années	2004		2005		2006		2007		2008		2009			
	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal		
Types de recettes														
Impôts directs	77,14	77,14	67,25	67,25	83,65	83,66	108,72	90,67	125,48	103,43	135,73	108,60	156,58	112,93
Impôts sur la propriété	1,71	1,71	4,21	4,21	2,07	2,08	2,28	1,87	3,09	2,04	3,28	3,00	4,97	3,69
Taxes sur les biens et services	83,21	83,21	83,88	83,88	90,92	90,92	113,77	92,69	130,40	106,68	142,25	114,99	162,44	149,63
Taxes sur domaines et fonciers	1,11	1,11	1,28	1,28	1,62	1,62	1,98	1,59	0,32	0,34	0,34	0,17	0,22	0,28
Total Général	163,17	163,17	156,61	156,61	178,26	178,28	226,75	186,82	259,29	212,49	281,60	226,76	324,21	266,54

Source : MEF/SG/ DEP, 2010

Les performances constatées au niveau des recettes de la DGI sont expliquées principalement par les mesures et les actions menées par cette structure en vue d'améliorer le niveau de mobilisation des recettes. Il s'agit essentiellement :

- du relèvement du taux de la taxe sur les tabacs ;
- de l'assainissement des fichiers de la DGE et des DME, le renforcement du suivi des défaillances déclaratives et de paiement à l'aide du logiciel SINTAX ;
- de la poursuite des enquêtes fiscales, des recoupements d'informations (notamment les recoupements faits avec le fichier de la CNSS, le fichier des importateurs, les fichiers des projets et ONG) et de l'immatriculation à l'Identifiant Financier Unique (IFU) ;
- du renforcement et la mise en œuvre de tous les contrôles fiscaux en général et particulièrement, l'intensification des contrôles ponctuels TVA surtout dans les deux grands centres de consommation que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- de la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires des unités de recouvrement de la DGI assortie d'accompagnement financier et matériel.

b) La Direction Générale des Douanes (DGD)

La DGD, à fin décembre 2009, a enregistré un niveau de recouvrement de 222,17 milliards de francs CFA pour une prévision de 215,05 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 103,3% contre 107,2% à la même période en 2008. En variation annuelle, les réalisations de la DGD affichent une hausse de 5,3% contre 14,6% en 2008 pour une moyenne de 8,7% à la même période sur les cinq (05) dernières années.

Tableau 3- Evolution des recettes de la DGD sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Années	2004		2005		2006		2007		2008		2009	
	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal	Prév	Réal
Taxes sur biens et services	87,52	94,05	99,54	97,71	116,20	103,55	124,18	115,35	124,78	130,25	137,24	135,20
Impôts et taxes sur le commerce	42,29	44,83	49,16	51,80	56,56	57,66	61,49	60,25	65,81	72,50	71,12	79,68
Autres recettes fiscales	7,24	7,24	9,96	11,74	3,37	5,87	1,09	6,22	0,29	0,39	0,31	0,70
Recettes non fiscales	6,67	5,58	4,68	4,95	5,43	5,49	5,84	7,20	5,92	7,76	6,38	6,60
Total	143,73	151,71	163,35	166,19	181,56	172,57	192,60	189,02	196,80	210,89	215,06	222,17

Source : MEF/SG/ DEP, 2010

Ce résultat est expliqué par les nombreuses actions mises en œuvre notamment :

- la poursuite de l'application effective de la Déclaration en Douane Unique (DDU);
- la mise à jour et l'application du fichier valeur et l'utilisation de la base de données spécifique d'évaluation en douane pour apprécier les valeurs déclarées sous SYDONIA pour le calcul des taxes et droits de douanes;
- l'application de la mesure de l'inspection à destination de toute importation n'ayant pas subi de contrôle avant embarquement ;
- la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires des unités de recouvrement de la DGD assortie d'accompagnement financier et matériel ;
- la sensibilisation sur le civisme fiscal et le renforcement des actions de lutte contre la fraude

c) La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Les réalisations totales de la DGTCP à fin décembre 2009 se sont chiffrées à 74,72 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 73,78 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 101,3% contre 59,5% à la même période en 2008.

En glissement annuel, les recouvrements de la DGTCP enregistrent une hausse de 101,2% contre une baisse de 4,1% en 2008 et une hausse moyenne de -0,03% à la même période de 2004 à 2008. Ce niveau de réalisation s'explique surtout par le poste « cession des actions de l'Etat » avec un taux de recouvrement de 80,0% pour une réalisation de 28,15 milliards de francs CFA à fin décembre 2009.

Tableau 4- Evolution des recettes de la DGTCP sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nature de recettes						
Impôts et taxes	9,31	0,09	8,20	5,87	3,64	3,15
Recettes non fiscales	23,05	27,69	27,16	29,53	26,78	40,29
Recettes en capital	10,48	4,16	2,34	3,33	6,72	31,28
Total	42,84	31,94	37,70	38,73	37,14	74,72

Source : MEF/SG/ DEP, 2010

Les résultats obtenus par la DGTCP sont liés aux multiples efforts déployés par cette régie pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes. Il s'agit essentiellement :

- de l'organisation des journées de sensibilisation sur la tarification des prestations publiques à travers tout le pays ;
- de la diffusion des spots publicitaires sur le devoir du citoyen vis-à-vis de l'Etat et des émissions à la télévision nationale ;
- du renforcement des mesures sur l'amélioration des recettes de services des ministères et institutions ;
- de la mise en œuvre immédiate de certaines mesures identifiées par l'étude menée en 2009 sur le péage ;
- de la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires des unités de recouvrement de la DGTCP assortie d'accompagnement financier et matériel.

3.1.2- Les dons

En 2009, le niveau de décaissement des dons était de 232,43 milliards de francs CFA pour une prévision de 279,07 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 83,3% contre 68,8% en 2008. En glissement annuel, ils sont en hausse de 58,2%, équivalent à 85,51 milliards de francs CFA comparativement à 2008 pour une moyenne de 18,6% sur la période 2004-2008. Cette hausse est imputable aussi bien aux dons projets (+48,1%) qu'aux dons programmes (+64,9%).

Tableau 5- Evolution des recettes extraordinaires sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Structures	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dons projets	70,27	73,77	112,34	114,67	58,68	86,92
Dons programmes	47,06	57,77	57,64	95,63	88,23	145,51
TOTAL	117,3306	131,5407	169,9802	210,30	146,92	232,43

Source : MEF/SP-PPF, 2010

3.1.3- La mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale

Pour faire face aux difficultés de trésorerie et accroître les potentialités financières de l'Etat et des collectivités territoriales, la DGTCP a poursuivi sa politique de mobilisation de l'épargne nationale et sous régionale.

Ainsi, au cours de l'année 2009, le Trésor Public a procédé à l'émission de deux (02) opérations de bons du Trésor qui ont permis de mobiliser 34,30 milliards de francs CFA et de deux opérations d'emprunts obligataires pour un montant de 80,73 milliards de francs CFA.

Depuis 2002, le Burkina Faso intervient régulièrement dans le marché financier sous-régional pour lever des bons du trésor. Le succès des opérations met aussi en évidence un indicateur de confiance vis-à-vis des titres publics émis par le Burkina Faso et confirme la qualité de la signature de l'Etat qui a toujours respecté ses engagements en payant à bonne date les échéances dues.

En rappel, les émissions de bons du trésor pour les années 2006, 2007 et 2008 sont respectivement de 45,87, 46,85 et 620,97 en milliards de francs CFA.

Tableau 6- Evolution des émissions de bons du Trésor au Burkina Faso de 2006-2009

(En millions de francs CFA)

	2006			2007		2008			2009	
	Janvier	Juin	Septembre	Avril	Octobre	Mars	Juillet	Octobre	Février	Avril
Maturité (en jours)	182	91	182							
Nombre de Participants	6	15	7							
Nombre de Souscriptions	19	37	18							
Montant émis	20 000	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	15 000	15 000	10 000
Souscriptions	13 600	32 400	22 500	39 140	21 550	20 200	29 430	24 540	41 000	25 000
Montant retenu	13 100	17 275	20 500	26 600	20 250	20 000	21 430	19 540	18 000	16 300
Taux marginal	5,00%	4,25%	5,50%							
Taux de couverture	68	324	112,5	195,7	107,8	101	147,2	163,6	273	163
Taux moyen pondéré	4,37%	3,96%	4,85%							

Source : MEF/SG/DGTCP/, 2010

3.2. Les dépenses totales et prêts nets

En 2009, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutées à hauteur de 959,59 milliards de francs CFA, contre 791,86 milliards de francs CFA en 2008, soit une hausse de 21,2% équivalant à 167,73 milliards de francs CFA en valeur absolue.

3.2.1. Les dépenses totales

Les dépenses totales exécutées en 2009 ont atteint 956,43 milliards de francs CFA pour une prévision de 1 098,39 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 87,1% contre 80,5% en 2008. Ces dépenses ont augmenté de 22,6% en 2009 contre une baisse de 6,4% en 2008 et un accroissement moyen de 10,9% sur les cinq (05) dernières années. Cette hausse des dépenses totales est due à celle des dépenses courantes (9,6%) et en capital (40,7%).

Tableau 7- Evolution des dépenses totales selon leurs composantes sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses courantes	293,47	332,16	387,27	450,28	455,19	499,07
Dépenses en capital	288,90	323,02	360,91	383,31	325,07	457,36
Dépenses totales	582,37	655,18	748,18	833,59	780,26	956,43

Source: MEF/ CAB/SP-PPF, 2010

3.2.1.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes en 2009 se sont établies à 499,07 milliards de francs CFA pour une prévision de 503,58 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,1% contre 99,9% en 2008. En glissement annuel, les dépenses courantes se sont accrues de 9,6% en 2009 contre 1,1% en 2008, pour une moyenne de 11,4% sur la période 2004-2008.

Des facteurs explicatifs sont liés à l'évolution de toutes les composantes de dépenses courantes, exceptées les dépenses de fonctionnement qui ont connue une baisse de 0,2%.

Tableau 8- Evolution des différentes composantes des dépenses courantes sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

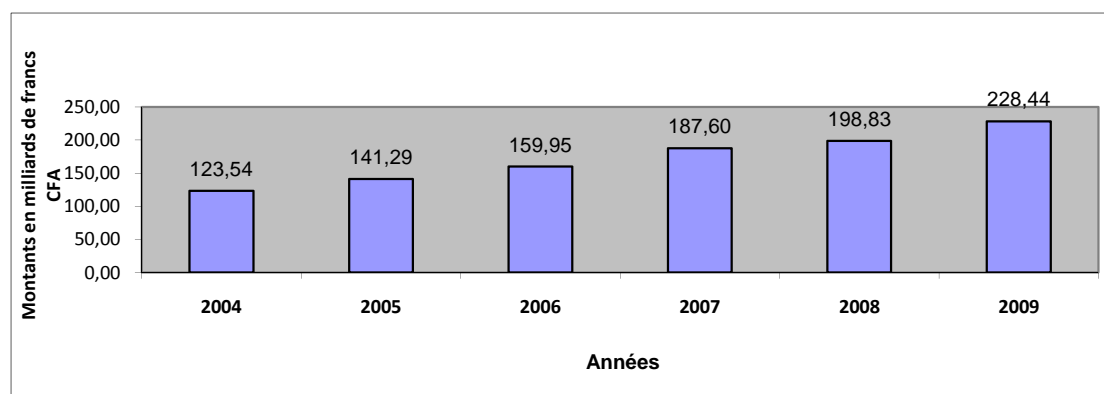
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses de personnel	123,54	141,29	159,95	187,60	198,83	228,43
Dépenses de fonctionnement	67,31	75,11	82,22	94,84	95,31	95,12
Intérêts de la dette	19,13	18,17	17,35	13,05	12,69	16,87
Transferts courants	83,49	97,6	127,75	154,79	148,36	158,65
Dépenses courantes	293,47	332,17	387,27	450,275	455,186	499,07

Source : MEF/SP-PPF, 2009

- **Les dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel se sont établies à 228,44 milliards de francs CFA en 2009 pour une prévision de 229,90 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,4% contre 102,6% en 2008. En glissement annuel, ces dépenses ont progressé de 14,9%. Cette hausse était de 6,0% en 2008 et de 13,1% sur la période 2004-2008.

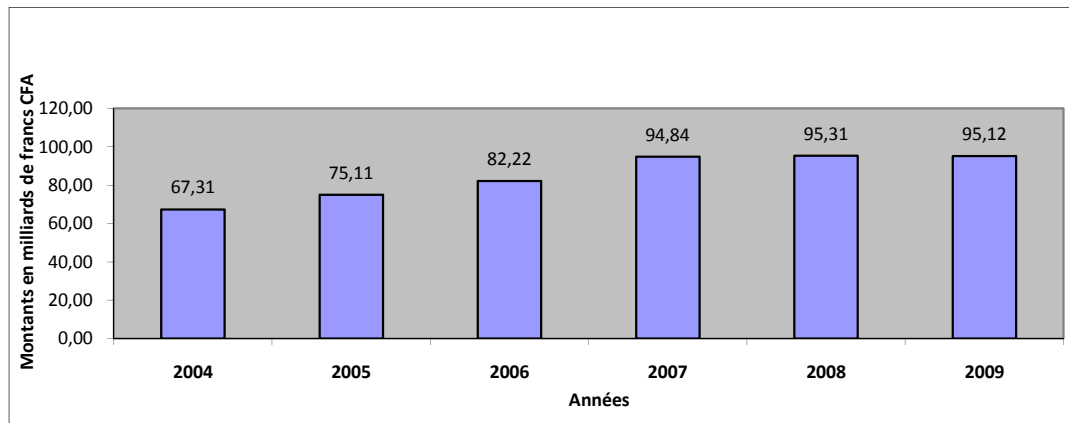
Graphique 3- Evolution des dépenses de personnel de 2004-2009



- **Les dépenses de fonctionnement**

En 2009, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 95,12 milliards de francs CFA pour une prévision de 101,96 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 93,3% contre 94,7% en 2008. Ces dépenses ont enregistré une baisse de 0,2% contre une progression de 0,5% en 2008 et une hausse moyenne de 7,3% sur la période 2004-2008.

Graphique 4- Evolution des dépenses de fonctionnement de 2004-2009



La maîtrise des dépenses de fonctionnement observée depuis 2008 est expliquée par les efforts de réduction du train de vie de l'Etat à travers la mise en œuvre de la réglementation portant utilisation des véhicules de l'Etat, l'introduction des puces électroniques dans les commandes de carburant et celle portant sur la maîtrise de la consommation d'eau, d'électricité et téléphone.

- **Les intérêts de la dette**

En glissement annuel, les intérêts payés ont enregistré une hausse de 32,9% en 2009 contre une baisse de 2,8% en 2008. En effet, pour l'année 2009, les intérêts de la dette payés sont évalués à 16,87 milliards de francs CFA sur une prévision de 13,60 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 121,4%. Ce niveau d'exécution se justifie principalement par les intérêts payés au titre des émissions de bons du Trésor et le paiement du service de la dette au titre des appuis budgétaires et du concours du FMI.

Comparées à la période 2004-2008, ces dépenses ont connu une baisse moyenne de 0,8% se justifiant essentiellement par les effets induits par la mise en œuvre des annulations de dette au titre de l'IADM.

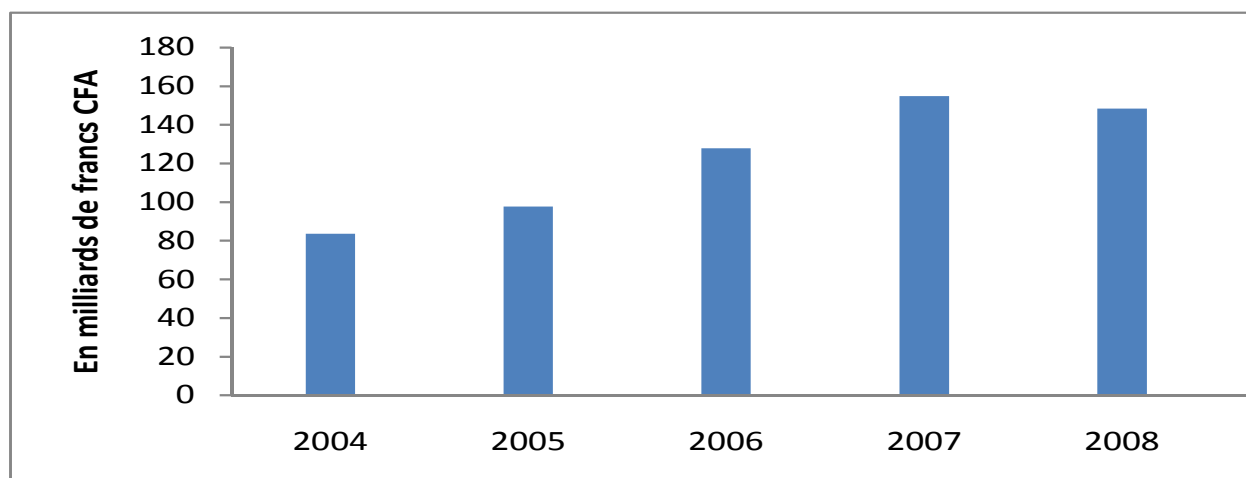
Sur les 16,87 milliards de francs CFA d'intérêts payés sur la dette publique, 8,12 milliards de francs CFA portent sur la composante intérieure, soit une proportion de 48% contre 8,75 milliards de francs CFA pour la composante extérieure, soit une proportion de 52%.

- **Les transferts courants**

Les transferts courants se sont établis à 158,65 milliards de francs CFA en 2009 pour une prévision de 157,82 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 100,5% contre 104,0%

en 2008. En glissement annuel, ces dépenses ont augmenté de 6,9% contre une baisse de 4,2% en 2008 et une hausse annuelle moyenne de 14,3% sur les cinq (05) dernières années.

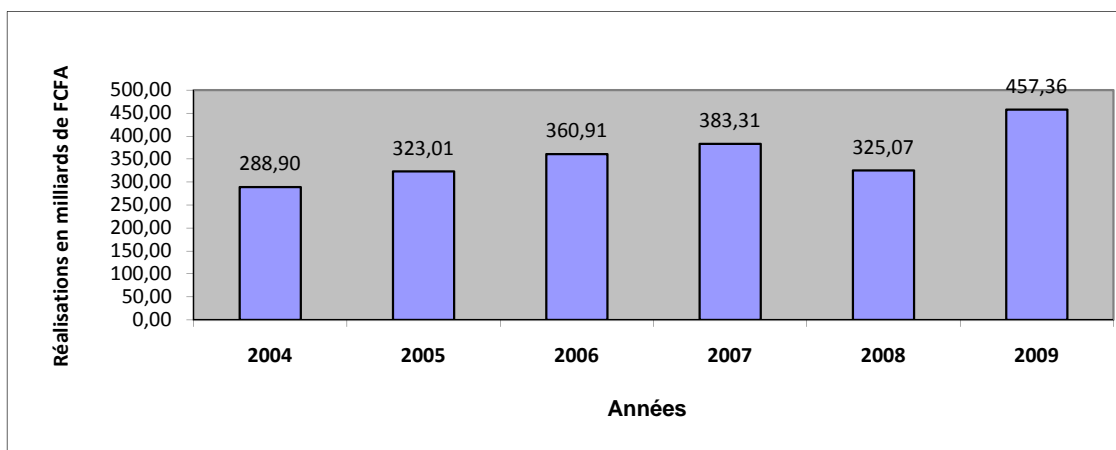
Graphique 5- Evolution des transferts courants de 2004-2009



3.2.1.2- Les dépenses en capital

Les dépenses en capital ont été de 457,36 milliards de francs CFA en 2009, pour une prévision de 594,81 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 76,9% contre 63,4% en 2008. Ces dépenses ont augmenté de 40,7% en 2009 contre une baisse de 15,2% en 2008 pour une croissance annuelle moyenne de 11,1% sur la période 2004-2008. La hausse de ces dépenses est due à celle de toutes les composantes de dépenses en capital.

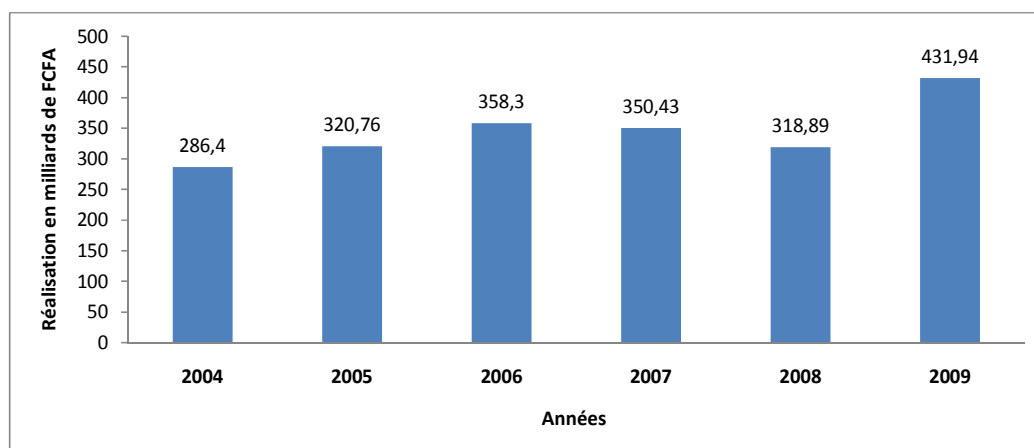
Graphique 6- Evolution des dépenses en capital sur la période 2004-2009



- **Les dépenses d'investissements et d'équipements**

Les dépenses d'investissements et d'équipements se sont établies à 431,94 milliards de francs CFA en 2009 pour une prévision de 529,16 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 80,6% (contre 63,1% en 2008). En glissement annuel, ces dépenses sont en hausse de 35,4% contre une baisse de 9,0% en 2008 et une hausse moyenne de 9,6% sur la période 2004-2009.

Graphique 7- Evolution des dépenses d'investissements et d'équipements de 2004-2009



La hausse des dépenses d'investissements et d'équipements est expliquée par l'accroissement de ses deux (02) composantes à savoir celles financées sur ressources extérieures (+57,5%) et celles financées sur ressources propres (+21,3%).

- Les dépenses d'investissements et d'équipements sur financements propres

Les dépenses d'investissements et d'équipements financées sur ressources propres se sont élevées à 235,61 milliards de francs CFA en 2009 pour une prévision de 228,84 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 103,0% (contre 89,2% en 2008). En glissement annuel, ces dépenses ont progressé de 21,3% en 2009, soit un montant additionnel de 41,35 milliards de francs CFA, contre une hausse de 36,0% en 2008 et une hausse moyenne annuelle de 12,6% sur la période 2004-2008.

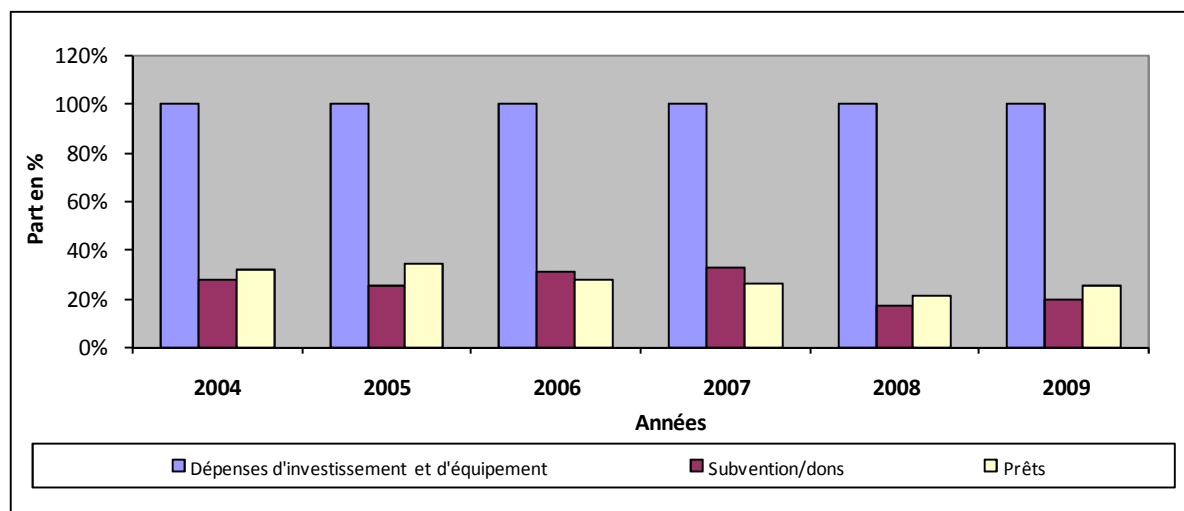
- Les dépenses d'investissements et d'équipements sur financements extérieurs

En 2009, les dépenses d'investissements et d'équipements effectuées sur financements extérieurs se sont situées à 196,33 milliards de francs CFA pour une prévision de 340,47 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 57,7% (contre 43,3% en 2008).

En variation relative, ces dépenses ont augmenté de 57,5% en 2009, soit un montant additionnel de 71,69 milliards de francs CFA. Ces dépenses avaient baissé de 40,0% en 2008 et de 10,4% en moyenne sur les cinq (05) dernières années. Cette forte hausse des dépenses d'investissements et d'équipements financées sur ressources extérieures en 2009 est imputable aussi bien aux dépenses financées par dons (+57,1%) que celles financées par prêts (+57,8%).

Cette situation pourrait être liée à la crise financière internationale et aux inondations du 1^{er} septembre 2009, qui ont accru le niveau du portefeuille des dons des pays donateurs en faveur du Burkina Faso.

Graphique 8- Evolution des composantes des dépenses d'investissements et d'équipements financées sur ressources extérieures de 2004-2009



- **Les transferts en capital**

En 2009, les transferts en capital sont ressortis à 25,42 milliards de francs CFA pour une prévision de 25,50 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,7% (contre 80,0% en 2008). En glissement annuel, ces dépenses sont passées de 6,17 milliards de francs CFA en 2008 à 25,42 milliards de francs CFA en 2009, soit une hausse de 19,25 milliards de francs CFA.

Tableau 9- Evolution des composantes des dépenses en capital sur la période 2004-2009

(En milliards de francs CFA)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépenses d'investissements et d'équipements	286,4	320,8	358,3	350,43	318,89	431,94
Transferts en capital	2,51	2,25	2,61	32,88	6,17	25,42
Total	288,9	323	360,9	383,31	325,07	457,36

Source : MEF/SP-PPF, 2010

3.2.2- Les prêts nets¹²

Les prêts nets effectués en 2009 se sont établis à 3,16 milliards de francs CFA traduisant un octroi de crédits de la part de l'Etat plus important que les remboursements. Ce montant est constitué d'avances et de rétrocessions de prêts de 5,62 milliards de francs CFA, déduit des remboursements de prêts de (-2,47) milliards de francs CFA.

3.3- L'analyse du budget selon la nomenclature fonctionnelle

La classification fonctionnelle¹³ permet d'apprécier le niveau des dépenses de l'Etat dans ses différents secteurs d'intervention. Elle est utilisée à des fins d'analyses et de suivi des politiques financières des Etats membres de l'UEMOA.

¹² Prêts nets = Prêts accordés par l'Etat – Remboursements.

L'analyse de la gestion budgétaire 2009 selon cette nomenclature a permis de mettre en évidence les classes les plus significatives. Ainsi, les secteurs ayant bénéficié de plus de dotations sont :

- dépenses non classées par classe : 21,5% en 2009 contre 20,7% en 2008 ;
- services généraux des administrations publiques : 20,4% en 2009 contre 22,2% en 2008 ;
- affaires et services de l'enseignement : 16,0% en 2009 contre 11,1% en 2008;
- autres affaires et services économiques : 9,5% en 2009 contre 14,8% en 2008;
- affaires et services de santé : 5,9% en 2009 contre 6,1% en 2008 ;
- affaires et services concernant le transport et la communication : 5,2% en 2009 contre 5,8% en 2008.

Il faut noter ainsi que les interventions de l'Etat ont été plus accentuées sur les dépenses non classées par classes et les affaires et services de l'enseignement. Des efforts devraient être entrepris en vue de dégraisser les dépenses non classées par classe afin de permettre une meilleure lisibilité de l'exécution budgétaire.

Tableau 10- Situation d'exécution du budget de l'Etat selon la nomenclature fonctionnelle de 2008- 2009

(En milliards de francs CFA)

Codes	Intitulés	2008	2009	Part 2008	Part 2009
01	Services généraux des administrations publiques	111,24	186,89	22,2%	20,4%
02	Affaires et services de défense nationale	15,06	59,30	3,0%	6,5%
03	Ordre et sécurité publics	8,09	21,84	1,6%	2,4%
04	Affaires et services de l'enseignement	55,55	146,64	11,1%	16,0%
05	Affaires et services de santé	30,68	53,49	6,1%	5,9%
06	Affaires et services relevant de la sécurité sociale et des œuvres sociales	6,56	30,77	1,3%	3,4%
07	Affaires et services de logement et de développement collectif	4,63	9,20	0,9%	1,0%
08	Affaires et services relevant des loisirs, de la culture et des cultes	4,99	8,55	1,0%	0,9%
09	Affaires et services concernant les combustibles et l'énergie	12,04	1,32	2,4%	0,1%
10	Affaires et services de l'agriculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche	21,79	25,30	4,3%	2,8%
11	Affaires et services concernant les industries, les batiments et les travaux publics	25,05	39,56	5,0%	4,3%
12	Affaires et services concernant les transports et communications	29,26	47,76	5,8%	5,2%
13	Autres affaires et services économiques	73,14	86,52	14,6%	9,5%
14	Dépenses non classées par classe	104,09	196,99	20,7%	21,5%
	Total	502,17	914,13	100,0%	100,0%

Source : CID, juin 2010

¹³ Les données analysées à ce niveau ne prennent pas en compte les dépenses de personnel, les dépenses financées sur recettes extraordinaires et celles financées sur les lignes « divers » des DCIM. Cette classification se réfère toujours au Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 1986 qui distingue 14 classes.

3.4- L'exécution des comptes spéciaux du trésor

Sur une dotation de 14,68 milliards de francs CFA en 2009, les dépenses effectuées sur les comptes spéciaux se sont élevées à 9,37 milliards de francs CFA contre 22,80 milliards de francs CFA en 2008, soit un taux d'exécution de 63,8% en 2009 contre 87,6% en 2008. En glissement annuel, ces dépenses ont connu une baisse de 58,9% par rapport à 2008.

L'analyse de l'exécution des comptes spéciaux montre que le Fonds de soutien au Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base (PDDEB) occupe une place importante dans la dotation globale des comptes spéciaux du Trésor, avec 80,7% contre 98,9% en 2008.

Le compte « Caisse maladie » a été exécuté à hauteur de 0,01 milliards de francs CFA, contre 0,04 milliard de francs CFA en 2008. Avec une prévision de 0,25 milliards de francs CFA, le taux d'exécution de ce type de dépenses est ressorti à 4,7%, soit le plus faible, légèrement inférieur au taux d'exécution des dépenses relatives aux opérations de lotissement des centres urbains et ruraux (4,8%). En matière d'exécution, les dépenses relatives aux cantines scolaires occupent la deuxième position avec un taux de 77,7% après celle liées au PDDEB.

Tableau 11- Situation d'exécution des comptes spéciaux du Trésor en 2009

(En millions de francs CFA)

Les comptes spéciaux	Dotation	Exécution	Taux d'exécution
Cantines scolaires du secondaires	76,05	59,08	77,7%
Caisse maladie	247,07	11,66	4,7%
Opération de lotissement des centres urbains et ruraux	3 009,62	144,06	4,8%
Fonds de Soutien au PDDEB	11 351,92	9 155,89	80,7%
Total	14 684,66	9 370,69	63,8%

Source : MEF/SG/DGB, 2010

3.5- Les soldes budgétaires et son financement

L'analyse portant sur le financement (intérieur et extérieur) et les soldes budgétaires, vise à constater le niveau du déficit (excédent) budgétaire en vue d'appréhender les sources de financement.

3.5.1- Le solde budgétaire global

L'analyse du solde budgétaire global peut être faite sur deux (02) bases : base engagement et base caisse. Le solde global base engagement permet d'analyser l'impact des différentes politiques budgétaires sur l'économie. Quant au solde global base caisse, il permet de d'estimer les contraintes de financement.

3.5.1.1- Le solde budgétaire global base engagement

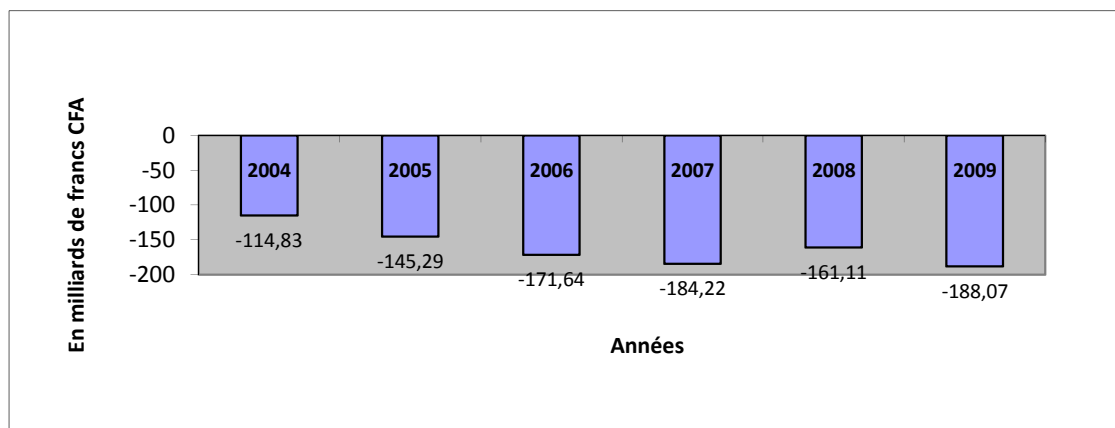
Le solde budgétaire global base engagement¹⁴ est ressorti déficitaire de 188,07 milliards de francs CFA en 2009 contre un déficit de 161,11 milliards de francs CFA en 2008, soit une

¹⁴ Le solde budgétaire global base engagement est la différence entre les recettes totales et les dépenses totales engagées.

dégradation de 16,7%. Toutefois, le critère du plafond de déficit global (281,3 milliards de francs CFA) arrêté avec le FMI dans le cadre du programme FRPC 2007-2010 a été respecté.

La dégradation du déficit observée en 2009 s'explique par une augmentation considérable des dépenses (+167,74 milliards de francs CFA) par rapport aux recettes (+140,77 milliards de francs CFA).

Graphique 9- Evolution du solde global base engagement sur la période 2004-2009



3.5.1.2- Le solde budgétaire global base caisse

Le solde budgétaire global base caisse¹⁵ est déficitaire de 92,60 milliards de francs CFA en 2009 contre un déficit de 141,88 milliards de francs CFA en 2008, soit un taux d'amélioration de 34,7%.

Graphique 10- Evolution du solde budgétaire global base caisse sur la période 2004-2009

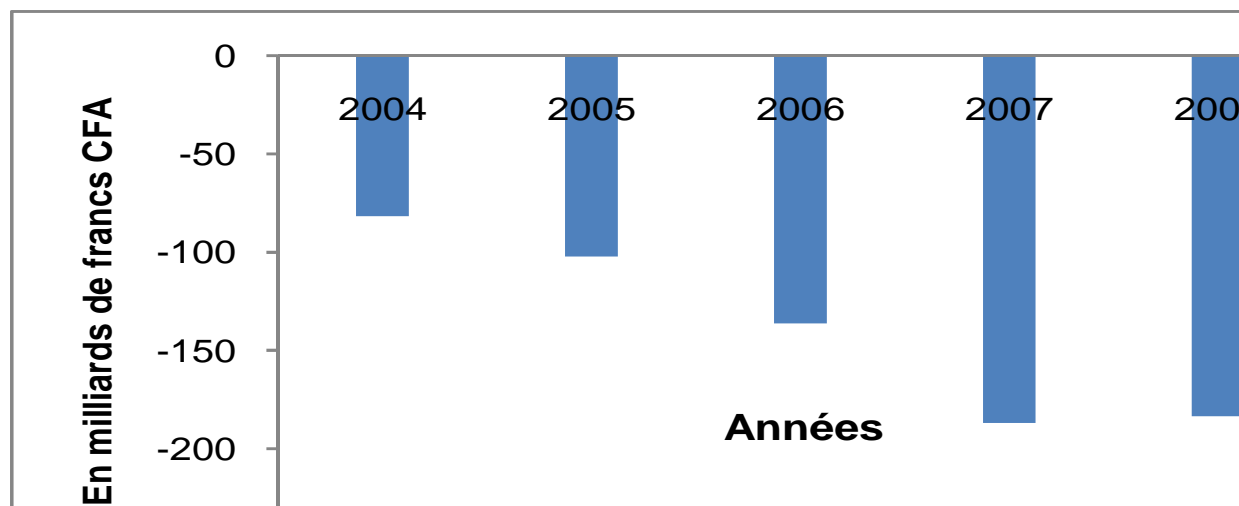


¹⁵ Le solde budgétaire global base caisse correspond à la différence entre les recettes totales et les dépenses effectivement payées.

3.5.2- Le solde budgétaire de base

Le solde budgétaire de base¹⁶ s'est établi en 2009 à un niveau déficitaire de 224,16 milliards de francs CFA contre un déficit de 183,38 milliards de francs CFA en 2008, soit un taux de dégradation de 22,2% contre un taux d'amélioration de 1,9% en 2008.

Graphique 11- Evolution du solde budgétaire de base sur la période 2004-2009



3.5.4- Le financement

En 2009, le financement s'est établi à 93,65 milliards de francs CFA contre 144,78 milliards de francs CFA en 2008, soit une baisse de 35,3%. Il se répartit en financement intérieur et extérieur.

3.5.4.1- Le financement intérieur

En 2009, le financement intérieur¹⁷ a atteint un niveau de -15,91 milliards de francs CFA. Cette situation est expliquée par une contribution positive du financement non bancaire à hauteur de 28,13 milliards de francs CFA contre une contribution négative de 44,03 milliards de francs CFA pour le financement bancaire.

Le niveau du financement non bancaire est essentiellement expliqué par celui des recettes de privatisation et des émissions des bons du Trésor respectivement à hauteur de 30,13 milliards de francs CFA et 30,10 milliards de francs CFA. Le niveau du financement bancaire est expliqué par celui de la Banque Centrale dont le poste le plus important est « Variation sur dépôt d'Etat » qui s'est établi à -94,04 milliards de francs CFA. Quant au financement des banques commerciales, il a été de -29,68 milliards de francs CFA provenant des amortissements aux banques hors titrisation à hauteur de -0,25 milliards de francs CFA et les titres d'Etat détenus de 29,69 milliards de francs CFA.

¹⁶ Le solde budgétaire de base s'obtient en déduisant des recettes hors dons, les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources propres, majoré ou minoré des prêts nets

¹⁷ C'est l'ensemble des prêts moins les remboursements en capital consentis par tous les agents résidents de l'économie, en dehors de ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'Etat.

3.5.4.2- Le financement extérieur

Le financement extérieur s'est établi à 109,56 milliards de francs CFA en 2009. Il est composé de décaissement de prêts projets de 109,41 milliards de francs CFA, de prêts programmes (hors FMI) de 14,48 milliards de francs CFA et d'amortissement au titre de la dette extérieure de -14,33 milliards de francs CFA.

3.5.5- Evolution des critères de convergence

Sur la période 2006-2009, le Burkina Faso a respecté en moyenne trois critères de convergence dont deux (2) de premier rang (le taux d'endettement et la non accumulation des arriérés de paiements) et un de second rang (investissements publics sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales).

En ce qui concerne le taux d'inflation annuel moyen, qui était d'habitude respecté par le Burkina, le contexte économique, caractérisé depuis le dernier trimestre de 2007 par la crise alimentaire et la hausse des prix des produits pétroliers, n'a pas permis de le respecter en 2008. Toutefois, ce critère s'est situé dans les normes en 2009 justifiant ainsi une relance de l'activité économique.

Tableau 12- Situation des critères de convergence de 2006-2009

CRITERES DE CONVERGENCE	Normes UEMOA	2006	2007	2008	2009
Critères de premier rang					
Ratio solde budgétaire de base sur PIB nominal (%)	Min 0%	-5,0	-4,7	-4,5	-5,0
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (en %)	Max 3%	2,4	-0,3	10,7	2,6
Ratio sur l'encours total de la dette publique sur PIB nominal (%)	Max 70%	22,8	25,1	23,4	26,4
Arriérés de paiements (en milliards de francs CFA)	0	0	0	0	0
<i>Intérieurs (en milliards francs CFA)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Extérieurs (en milliards francs CFA)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Critères de second rang					
Masse salariale/recettes fiscales (%)	Max 35%	44,1	46,3	44,7	46,2
Investissements publics sur ressources internes/recettes fiscales	Min 20%	42,7	35,2	37,9	39,1
Ratio déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal (%)	Max 5%	12,6	12,6	15,1	9,2
Taux de pression fiscale (en %)	Min 17%	12,0	12,5	12,1	12,6

Source : MEF/CNPE

3.5.5.1- Les critères de premier rang

La situation des critères de convergence de premier rang se présente comme suit :

- **le solde budgétaire de base sur le PIB nominal** : il est ressorti en amélioration constante entre 2006 et 2008 s'est dégradé en 2009 ; il représente -5,0% du PIB contre -4,5% en 2008 ;
- **le taux d'inflation** : avec la forte détente observée sur les prix en 2009, il est ressortie à 2,6% respectant la norme communautaire maximale de 3% ;
- **le taux d'endettement** : le taux préconisé est largement atteint. En effet, le taux d'endettement s'est situé à 26,4% en 2009 ;

- ***l'accumulation des arriérés de paiements*** : le Burkina Faso n'a pas accumulé d'arriérés de paiements en 2009.

3.5.5.2- Les critères de second rang

La situation des critères de convergence de second rang est présentée ainsi que suit :

- ***le ratio masse salariale sur recettes fiscales*** : cet indicateur évoluant en dent de scie depuis 2006 reste en deçà de la norme communautaire. Le respect par le Burkina Faso de la norme communautaire dépend en grande partie d'une mobilisation plus accrue des recettes fiscales ;
- ***le ratio dépenses d'investissement financées sur ressources internes rapportées aux recettes fiscales*** : ce ratio est respecté par le Burkina Faso et dénote des efforts qui sont faits pour le financement de l'investissement ;
- ***le déficit extérieur courant hors dons*** : sur la période considérée, ce ratio reste en moyenne supérieur de 7,4 points à la norme communautaire dont le respect est à inscrire dans une perspective de long terme avec une diversification de la base productive ;
- ***le taux de pression fiscale*** : il est en hausse de 0,5 point par rapport à 2008 demeure toujours faible et se situe à 12,6% pour un objectif communautaire de 17% au moins. Au regard de l'évolution de ce taux, des efforts en matière de mobilisation des recettes propres sont nécessaires pour l'améliorer en vue d'inscrire l'économie du Burkina Faso sur le sentier de la convergence.

3.6- L'analyse de la dette publique du Burkina Faso

Conformément aux engagements et aux cadres de référence national et communautaire de gestion de la dette en 2009, le Burkina Faso est demeuré fidèle au paiement à bonne date des échéances de la dette et le recours aux nouveaux emprunts est conditionné à des règles et principes observés par l'ensemble des acteurs de la chaîne de gestion de la dette.

Tableau 13- Evolution de la situation de la dette publique de 2004-2009

(En milliards de francs FCFA)

Rubriques	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Encours de la dette	1171,25	1270,66	687,03	811,23	925,99	1087,48
<i>Dette intérieure</i>	140,82	100,59	83,34	147,06	126,25	168,76
<i>Dette extérieure</i>	1030,43	1170,07	603,69	664,17	799,74	918,72
Variations						
Variation encours de la dette		8,5%	-45,9%	18,1%	14,1%	17,4%
<i>Dette intérieure</i>		-28,6%	-17,1%	76,5%	-14,2%	33,7%
<i>Dette extérieure</i>		13,6%	-48,4%	10,0%	20,4%	14,9%

Source : MEF/SG/DGTCP, 2010

L'encours de la dette a connu une évolution en dents de scie de 2004 à 2009 passant de 1171,25 milliards de francs CFA en 2004 à 687,03 milliards de francs CFA en 2006, pour s'établir à 1087,48 milliards de francs CFA en 2009. Cette évolution se justifie aussi bien par la composante intérieure qu'extérieure de la dette publique.

S'agissant de la composante extérieure, des consolidations de créances dues aux institutions financières et non financières ont été faites par voie de protocoles de dette intérieure contribuant ainsi à porter à la hausse les encours. Quant à la composante extérieure, l'évolution enregistrée sur la période de revue atteste l'importance de la mobilisation de nouveaux emprunts rendue nécessaire par les ambitions du pays de financer le développement.

4- LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU BUDGET

L'examen des difficultés rencontrées dans l'exercice budgétaire permet de renforcer les mesures de gestion des finances publiques et de capitaliser les acquis. La gestion budgétaire au cours de l'année 2009 a été marquée par des difficultés aussi bien endogènes qu'exogènes.

4.1- Les difficultés d'ordre exogène

Le budget de l'Etat, gestion 2009 a été exécuté dans un contexte caractérisé par les effets socio-économiques des crises financière, énergétique et alimentaire ressentis au Burkina Faso. Ces facteurs ont entraîné le ralentissement de l'activité économique.

Ces situations se sont traduites par la baisse des prix des matières premières notamment le coton, des Investissements Directs Etrangers (IDE), de l'Aide Publique au Développement (APD) et des transferts de fonds des travailleurs migrants¹⁸.

En outre, l'économie nationale a été fortement impactée par la crise cotonnière et la persistance des effets de la crise ivoirienne.

Ces éléments ont beaucoup influencés l'économie nationale qui par ailleurs a été marqué par les inondations du premier septembre 2009. Ces inondations ont occasionné de nombreux dégâts dont la prise en charge a nécessité une importante mobilisation des ressources.

4.2- Les difficultés d'ordre endogène

Les difficultés d'ordre endogène concernent aussi bien la gestion des dépenses que la mobilisation des ressources.

4.2.1- les difficultés liées à l'exécution des dépenses publiques

Les difficultés rencontrées dans l'exécution des dépenses publiques concernent principalement les rejets des dossiers. En effet, le mauvais montage des dossiers d'engagement et de liquidation entraîne de multiples rejets contribuant ainsi à dégrader les délais de traitement.

Les motifs de rejets généralement constatés ont trait :

- à la non éligibilité des dépenses sur lignes ;
- à l'absence de pièces et de mentions dans la tenue du dossier ;
- aux erreurs de calcul dans les factures ou devis;

¹⁸ PNUD, « Impact de la crise financière internationale sur l'atteinte des OMD », mars 2010.

- aux surcharges sur les pièces contractuelles qui suscitent des doutes sur leur sincérité ;
- aux pièces jointes non référencées sur le bordereau d'envoi ou sur le bordereau de liquidation ;
- aux formules de certification non conformes à la nature de la dépense ;
- à l'incohérence des informations sur les pièces justificatives ;
- à l'exigence d'un avis de non objection pour les marchés à financement extérieur.

Toutefois certaines difficultés constatées en 2008 persistent en 2009, et concernent :

- le non respect du délai de 72 heures requis pour la convocation des membres de la commission d'attribution des marchés ;
- la non transmission ou transmission tardive du rapport de la sous commission technique impactant ainsi les délais impartis pour la délibération ;
- la faible qualité des prestations de services et travaux livrés par les entreprises locales dans l'exécution des crédits délégués ;
- le non approvisionnement du compte d'affectation spéciale « opération lotissement » dus au transfert de la taxe de jouissance aux collectivités territoriales.

4.2.2- Les difficultés liées à la mobilisation des recettes

Les difficultés liées à la mobilisation des recettes ont concerné notamment :

- la baisse du trafic en provenance du Ghana due à la charge à l'essieu en vigueur dans ce pays ;
- l'importance du phénomène de la fraude et le faux;
- la faible implication de certains ministères techniques dans la gestion de leurs recettes de service ;
- l'insuffisance de moyens humains, matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement des services de recouvrement ;
- la non informatisation de certains services de l'administration fiscale et douanière.

5- LES PERSPECTIVES DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Face aux difficultés vécues en 2009, des actions et mesures appropriées sont requises. Bien que certaines conséquences des crises soient en train d'être jugulées à travers une reprise timide de la croissance économique, l'économie nationale reste vulnérable au regard de son extrême dépendance vis-à-vis de l'extérieur et des aléas climatiques.

Dans ce contexte, les perspectives seront orientées vers le renforcement des acquis et la maîtrise de certains effets induits par les crises extérieures précédentes et les inondations. Ainsi, l'accent sera mis sur la diversification et la valorisation des produits d'exportation, l'intensification des recouvrements des recettes propres, la lutte contre la fraude, de même que la prospection d'instruments innovants de financement tel que le Partenariat Public Privé (PPP).

A ce titre, le Ministre de l'Economie et des Finances a énoncé les grands principes et orientations de la gouvernance économique et financière dans la vision affichée de « **Faire du Ministère de l'Economie et des Finances, une administration moderne, transparente, efficace et solidaire** ».

La réalisation de cette vision exige la modernisation des méthodes et outils de travail et l'ancrage de la culture de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Elle suggère également la révision du cadre institutionnel, la gestion optimale des ressources et la mise en œuvre d'une politique de communication fondée sur une gestion optimale de l'information.

Les axes d'intervention proposés visent la rationalisation des fonctions découlant des attributions du MEF.

5.1- Dans le domaine du pilotage stratégique de l'économie

En matière de pilotage stratégique de l'économie, l'année 2010 sera marquée par la consolidation des acquis. Il s'agira notamment de parfaire l'articulation fonctionnelle entre la CVP, la SCADD, les politiques et stratégies sectorielles de développement dans une perspective de développement harmonieux et intégré du territoire national.

- **De la mise en œuvre de l'ENP Burkina 2025**

La CVP développera les instruments de veille pour permettre d'anticiper sur les obstacles et menaces, et de saisir les opportunités qui s'offrent pour réaliser les objectifs de croissance accélérée et de développement durable. Elle se penchera sur des thèmes majeurs en liaison avec les préoccupations de conjoncture et de développement.

- **De la finalisation de la SCADD**

La SCADD dont l'élaboration a commencé en 2009 se poursuivra au cours de l'année 2010. Ainsi, il est prévu pour prendre en compte les préoccupations de tous les acteurs, d'organiser dans un esprit participatif, des consultations (sectorielles et thématiques, régionales, des institutions républicaines) et des assises nationales avant l'adoption du rapport final de la SCADD.

Encadré 3- Contexte et objectifs de la SCADD

La construction d'une nation solidaire, prospère et de justice implique une organisation harmonieuse des efforts de développement sur l'ensemble du territoire, de manière à bien exploiter toutes les potentialités nationales au profit de l'ensemble des burkinabè et à faire participer et mettre en mouvement tous les acteurs du développement national. C'est dans ce cadre que s'inscrit la SCADD qui permettra de mettre en synergie les trois piliers de développement durable que sont l'efficacité économique, la viabilité environnementale et l'équité sociale. Le développement durable implique «des modes de consommation et de production durable », c'est-à-dire que la croissance doit tenir compte de la préservation de l'environnement et de l'équité sociale, et le développement social doit tenir compte de la préservation de l'environnement et de la croissance économique.

La SCADD est sous-tendue par six (06) principes directeurs: (i) l'anticipation, (ii) le leadership national, (iii) la responsabilisation, (iv) le développement durable, (v) la cohérence des actions et les choix prioritaires, (vi) la gestion axée sur les résultats (GAR).

Comme **objectif global**, la SCADD vise à réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable. De manière **spécifique**, il s'agira de réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel de 10 % sur la période 2011-2015 et de poursuivre la réalisation des objectifs du millénaire de développement (OMD).

Source : MEF/SG, 2010

- **De la finalisation de la politique sectorielle du MEF**

Il s'agira de poursuivre le processus de finalisation du document de politique sectorielle en vue de son adoption afin d'assurer une plus grande cohérence et une synergie d'actions dans la conduite efficace des différentes réformes et changements attendus en matière d'économie, de finances et de planification stratégique. Au nombre de ces réformes, on peut citer l'implantation du budget programme et les pôles de croissance.

- **De la finalisation du SNAT**

L'objectif majeur est de contribuer à la création d'une véritable dynamique de développement harmonieux du territoire national et de ses différentes composantes. A cet effet, il s'agira principalement de faire adopter les rapports de la dernière phase du SNAT et de lancer les études des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT).

- **De la relecture de la Politique Nationale de Population (PNP)**

A ce niveau, il s'agira de finaliser la relecture de la PNP à travers notamment l'adoption de la PNP et l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'Actions Prioritaires.

- **De la relecture de la Réorganisation Agricole et Foncière (RAF)**

En tenant compte du contexte socio économique, de l'environnement institutionnel et de la décentralisation il est prévu la relecture de la RAF pour une meilleure gestion du domaine foncier de l'Etat. Celle-ci consiste à la validation des nouveaux textes de la RAF et leur adoption.

- **Gestion opérationnelle et animation du développement**

Il s'agira de poursuivre la modernisation des outils et instruments tels que, le Modèle d'Analyse de la Pauvreté par Micro-Simulation (PAMS), le modèle de prévision des recettes et la Banque Intégrée des Projets (BIP). En outre, il sera procédé à l'opérationnalisation du Modèle d'Analyse à Long Terme (MALT).

Par ailleurs, la convention de partenariat qui lie les Organisations Non Gouvernementales (ONG) au Gouvernement sera relue et les missions de suivi sur le terrain seront poursuivies afin de contribuer à une meilleure orientation des activités des ONG.

5.2- Dans le domaine de la Programmation et de l'exécution des dépenses budgétaires

En matière de programmation budgétaire, le MEF dispose d'outils de détermination des plafonds des dépenses, d'arbitrage des priorités d'investissement et d'élaboration du budget de l'Etat considéré comme le principal instrument de politique économique. En relation avec les insuffisances observées en 2009, l'accent devrait être mis sur l'amélioration des instruments de programmation budgétaire et la formation des agents. Ainsi, les activités à mettre en œuvre porteront notamment sur l'appropriation de la démarche budget-programme, l'élaboration d'une matrice de passage du budget au TOFE, la maîtrise des techniques de prévisions, le développement de la programmation budgétaire au niveau sectoriel et régional et la systématisation des revues à mi-parcours de la stratégie d'endettement.

L'exécution des dépenses sera renforcée par la poursuite de la mise en œuvre d'outils innovants et l'amélioration des logiciels d'exploitation (CID, CIFE, CIE, CICT, SIMP, SIGASPE). Dans cette optique, il sera réalisé des interfaces (CID-SIGASPE et CID-CIFE) afin de renforcer le suivi des dépenses de personnel et d'investissements sur financement extérieur.

Dans le cadre de la responsabilisation des acteurs de la chaîne des dépenses, une étude a été conduite en vue de rationaliser les différents contrôles de la chaîne des dépenses et favoriser l'efficacité de la dépense publique. L'année 2010 connaîtra la mise en œuvre du plan d'actions de cette étude.

En outre, en application des engagements contenus dans le CASRP X et relatifs à la décongestion des Dépenses Communes Inter Ministériel (DCIM), il est prévu des décrets de réaménagements en vue de la ventilation de certaines lignes des DCIM vers les ministères et institutions.

5.3- Dans le domaine de la mobilisation et de la gestion des recettes

La mobilisation et la gestion des ressources conditionnent la mise en œuvre des politiques de développement de l'Etat.

En matière de mobilisation des ressources intérieures, les priorités pour 2010 vont porter sur l'affinement et le renforcement de l'approche « Unités de Recouvrement ».

Par ailleurs, le MEF mettra les moyens nécessaires pour accroître le recouvrement des recettes de services. Dans ce cadre, il poursuivra la mise en place des perceptions spécialisées auprès des ministères et institutions, pour mieux organiser les actions de recouvrement et identifier de nouvelles sources d'accroissement de leurs contributions respectives au budget.

L'amélioration des fonctionnalités de SINTAX et son extension seront poursuivies au niveau des divisions fiscales afin d'accroître la productivité des services. Par ailleurs, le recensement des contribuables sera renforcé dans le but d'élargir l'assiette fiscale.

L'administration des douanes intensifiera au cours de l'année 2010 l'effort de modernisation de ses procédures de dédouanement, en accordant la priorité à la mise en œuvre du module de transit SYDONIA dans les principaux postes frontaliers, lesquels seront connectés avec les bureaux intérieurs pour renforcer la surveillance de ses opérations.

La lutte contre la fraude, le faux et la corruption a pour objectif d'améliorer les performances globales des services de recouvrement. Elle se traduira entre autres par la sécurisation des documents utilisés dans les transactions de l'administration financière avec les tiers, la promotion des échanges d'informations entre les régies, l'interconnexion de la DGD avec COTECNA, la coordination de l'action des structures de contrôle et le renforcement de la brigade mixte Douanes/Impôts.

Le Circuit Intégré des Financements Extérieurs (CIFE) en cours de développement sera finalisé et rendu opérationnel en 2010. Les instruments de dialogue de politique avec les partenaires qui apportent des appuis budgétaires non ciblés seront revus et adoptés. Il s'agira de relire le protocole CGAB-CSLP, de fusionner les matrices PAP-CSLP et CGAB-CSLP et d'adopter du dispositif institutionnel de suivi.

S'agissant des ressources extérieures, les appuis budgétaires connaîtront un accroissement en 2010 à travers la mise en œuvre d'un nouvel instrument de financement dénommé Facilité Elargie de Crédits (FEC).

Dans le cadre de la coordination et de l'efficacité de l'aide, le Gouvernement a adopté en mars 2009 une note de cadrage pour réaffirmer sa ferme volonté d'assurer le leadership. Les orientations en matière d'efficacité et de coordination de l'aide se déclinent en trois (03) axes à savoir le renforcement de l'appropriation du processus de développement, l'élargissement des partenariats pour l'efficacité de l'aide et la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

5.4- Dans le domaine de la gestion du système d'informations économiques et sociales

Le système d'informations économiques et sociales est un outil stratégique de gouvernance des politiques publiques. Sa maîtrise est indispensable au pilotage stratégique de l'économie et à la gestion opérationnelle du développement.

La vision future est d'asseoir un système statistique stable, efficient, produisant et diffusant des données statistiques fiables et actuelles répondant aux besoins des utilisateurs pour la conception ainsi que pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

Les principaux chantiers pour l'année 2010 concerneront la finalisation de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM), de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS IV), des travaux du Recensement Industriel et Commercial (RIC), et du Schéma Directeur Statistique 2010-2015.

La diffusion de l'information économique et sociale passera par la valorisation des analyses conjoncturelles, le renforcement du dialogue de politique économique et l'amélioration des instruments de gestion opérationnelle. A cet effet, les efforts de production et de diffusion de l'annuaire statistique sur les finances publiques et la mise en ligne des informations relatives à l'exécution du budget seront consolidés.

5.5- Dans le domaine de la gestion des relations économiques et financières extérieures

Le MEF maintiendra ses efforts de représentation du Burkina Faso dans les instances aussi bien régionales qu'internationales par des structures de suivi et de coordination des initiatives et règles communautaires. En outre, toutes les opportunités de financement d'infrastructures à caractère intégrateur seront exploitées.

Un accent sera mis également dans le suivi de l'exécution du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA, du Programme Communautaire de Développement (PCD) de la CEDEAO de même que l'élaboration du Programme Pluriannuel de Convergence (PPC).

CONCLUSION

L'activité économique au Burkina Faso s'est déroulée en 2009 dans un environnement caractérisé non seulement par les répercussions de la crise économique et financière mondiale survenue en fin 2007, mais aussi par les inondations du 1er septembre de l'année qui ont entraîné de nombreux dégâts matériels et humains qui ont nécessité une forte mobilisation de ressources financières.

De cette situation, l'économie du Burkina Faso a enregistré une croissance du PIB en terme réels de 3,2%, soit une perte de 2 points par rapport à l'année précédente. Cette croissance économique est tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire avec des contributions respectives de 2,9 et 1,2 points. Cette décélération du PIB s'explique par le recul en termes de rythme de croissance du secteur primaire, passant de 8,5% en 2008 à -5,0% en 2009.

Quant à la poussée inflationniste vécue en 2008 en rapport avec la montée du cours du pétrole et des prix des biens alimentaires, elle s'est progressivement estompée en 2009 à 2,6% grâce entre autres, aux efforts entrepris par le Gouvernement à travers le plan d'urgence pour la sécurité alimentaire. Ces efforts se sont traduits par une résistance relativement bonne de l'économie nationale à la crise économique internationale.

En matière de politique économique et financière, la Politique de Renforcement de la Gestion de l'Economie et du Développement (PRGED) et la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques (SRFP) ont constitué au cours de l'année 2009, la base des orientations et des actions du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).

Dans l'ensemble, les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 22,3%, expliquée essentiellement par une augmentation des dons qui ont connu une hausse en valeur absolue de 85,51 milliards de francs CFA, soit un taux de progression de 58,2% par rapport à 2008.

La mobilisation des recettes en 2009 s'est élevée à 539,10 milliards de francs CFA pour une prévision de 575,56 milliards de francs CFA, soit à un taux de réalisation de 93,7% contre 95,3% en 2008. Cet accroissement est imputable principalement aux recettes fiscales qui ont progressé de 11,2% et aux recettes non fiscales de 13,7% par rapport à leurs niveaux atteints en 2008.

En 2009, les décaissements au titre des dons se sont élevés à 232,43 milliards de francs CFA pour une prévision de 279,07 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 83,3% contre 80,4% en 2008 et une hausse de 58,2%, équivalent à 85,51 milliards de francs CFA par rapport à 2008. Cette hausse est imputable aussi bien aux dons projets (48,1%) qu'aux dons programmes (64,9%).

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutées en 2009 à hauteur de 959,59 milliards de francs CFA, contre 791,86 milliards de francs CFA en 2008, soit une hausse de 21,2% milliards de francs CFA équivalant à 167,73 milliards de francs CFA en valeur absolue. Cette situation est expliquée par les dépenses totales qui ont été exécutées à un taux de 87,1% contre 82,1% en 2008 et par les prêts nets effectués à 3,16 milliards de francs CFA contre 116,6 milliards de francs CFA, traduisant un recouvrement plus important que l'octroi de crédits de la part de l'Etat.

Les soldes global et budgétaire de base sont ressortis déficitaires. Le solde budgétaire global base engagement est ressorti déficitaire de 188,07 milliards de francs CFA en 2009 contre un déficit de 161,11 milliards de francs CFA en 2008, soit un taux de dégradation de 16,7%. Quant au solde

budgetaire global base caisse, il est déficitaire de 92,60 milliards de francs CFA en 2009 contre un déficit de 141,88 milliards de francs CFA en 2008 correspondant à un taux d'amélioration de 34,7%. Cette situation est toutefois expliquée par l'importante baisse des dépenses d'investissements et d'équipements financées sur ressources extérieures.

Malgré ces différents taux de progression tant au niveau de la mobilisation des ressources qu'au niveau de l'exécution des dépenses, la gestion budgétaire 2009 a été confrontée à de nombreuses difficultés. Pour surmonter ces difficultés, il convient de poursuivre les actions engagées en matière de mobilisation des ressources et de réduction des dépenses budgétaires, notamment à travers l'amélioration du contrôle et la finalisation de l'élaboration de la stratégie sectorielle du ministère.

BIBLIOGRAPHIE

- **RAPPORTS**

BADF/OCDE, Perspectives économiques en Afrique, 2008.

CNPE, Programme pluri annuel de convergence 2008-2010, novembre 2007.

CNPE, Rapport de la surveillance multilatérale, novembre 2007.

DGCF, Rapport sur le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat gestion 2008, février 2009.

DGCF, Situation d'exécution du budget de l'Etat, gestion 2007, avril 2008.

DGD, Rapport d'activités 2007, 2008

DGD, Rapport d'activités de la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2007 et programme d'activités 2008.

DGI, Document de stratégie globale de réforme de la politique fiscale, mars 2008.

DGI, Note de présentation des prévisions de recettes budgétaires, gestion 2008, 2007.

DGI, Plan Stratégique 2007-2015.

DGI, Questions budgétaires, Note de synthèse de la Direction Générale des Impôts, avril 2009.

DGI, Rapport d'activités de l'année 2007, 2008.

DGTCP, Consolidation des acquis de la réforme des services du Trésor Public en adéquation avec les défis de la bonne gouvernance économique et de la décentralisation : synergie d'action, Rapport annuel exercice 2005, 2006.

IDD, Evaluation de l'Appui Budgétaire Général : Rapport de synthèse, mai 2006.

LINPICO, Mesure de la performance de la gestion des finances publiques au Burkina Faso selon la méthodologie PEFA, 2007.

MEDEV, Programme d'Actions Prioritaires de mise en œuvre du CSLP : Rapport de mise en œuvre 2005, avril 2006.

MEDEV, Programme d'Actions Prioritaires de mise en œuvre du CSLP 2006-2008, avril 2006.

MEF, Loi de Finances pour l'exécution du budget de l'Etat gestion 2008, Ouagadougou, décembre 2007.

MEF, Plan stratégique 2007-2015 de la Direction Générale des Impôts, juin 2007.

MEF, Programme d'actions prioritaires du CSLP en 2007, projet de rapport de la CST finances publiques et allocations des ressources, 2008.

MEF, Rapport sur les finances publiques 2009, mars 2009.

MFB, GTZ, Actes de l'Atelier Régional sur l'Implantation du Budget Programme ; expériences de la sous région, février 2007.

MFB, L'Administration financière à l'écoute de ses partenaires pour une efficacité de ses prestations», Rapport de synthèse de la semaine de l'Administration financière, 2007.

MFB, Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2007, décembre 2006.

MFB, Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2006, décembre 2005.

MFB, Manuel des procédures de gestion de la comptabilité matières, novembre 2006.

MFB, Plan d'Actions Sectoriel Triennal 2007-2009 de la Stratégie de Renforcement des Finances Publiques, 2007.

MFB, PNUD, Coopération pour le développement : Le financement de la décentralisation au Burkina, rapport 2004, novembre 2006.

MFB, Rapport sur les Finances Publiques 2000-2005, mai 2007.

MFB, Rapport-bilan du plan d'actions pour le renforcement de la gestion budgétaire 2002-2006, avril 2007.

MFB, Stratégie de Renforcement des Finances Publiques, février 2007.

DGI, Note de présentation des recettes budgétaires 2010, septembre 2009.

SP-PPF, Rapport PAST/SRFP 2008, Ouagadougou, mars 2009.

SP-PPF, Rapport de mise en œuvre du Plan d'Actions Sectoriel Triennal de la Stratégie de renforcement des Finances Publiques (PAST/SRFP) 2008-2010 et perspectives 2009-2011, Ouagadougou, juin 2009.

SP-PPF, Rapport synthèse de mise en œuvre du Plan d'Actions Sectoriel Triennal de la Stratégie de renforcement des Finances Publiques (PAST/SRFP) 2009-2011 au premier semestre 2009, Ouagadougou, juin 2009.

UEMOA, Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2007.

- **REVUES**

BCEAO, Situation économique dans les pays de l'UEMOA, mars 2007.

DGTCP, Trésor Info, bulletin mensuel d'information n°006, juillet 2006.

ETH, KOF, Résultats principaux des prévisions conjoncturelles du KOF pour 2006 et 2007.

INSEE, L'année économique et sociale, juin 2006.

LAZARD F., La Conjoncture économique n°26, mai 2006.

MEFI, Perspectives économiques 2007-2008, France, mars 2007.

- **Textes juridiques**

Loi n° 027-2008/AN du 08 mai 2008 portant réglementation des jeux de hasard au Burkina-Faso ;

Loi n° 061/98/AN du 22 décembre 1998 relative à la gestion des archives ;

Loi n°026-2006/AN du 28 novembre 2006 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Loi n°006-2003/AN du 24 janvier 2003 relative aux lois de finances.

Décret n° 2007-0095/PRES/PM/MATD/MFB du 1^{er} mars 2007 portant Cadre Stratégique de Mise en œuvre de la décentralisation.

Décret n° 2008-173/PRES/PM/MEF du 16 avril 2008 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.

Décret n°2007-243/PRE/PM/MFB du 9 mai 2007 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Décret n°2007-244/PRE/PM/MFB du 9 mai 2007 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage publique déléguée.

Décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant attribution des membres du Gouvernement.

Décret n°2007-449/PRES/PM/MEF/MJ du 18 juillet 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Cellule nationale de traitement des informations financières.

Décret N°2008-160/PRES/PM du 23 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement de l'ASCE ;

Décret n°2008-173/PRES/PM/MFB du 14 décembre 2007 portant réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

Décret n°2008-277/PRES/PM/MEF du 23 mars 2008 portant attributions et fonctionnement du Guichet Unique du Foncier.

Décret n°2008-297/PRES/PM/MEF du 9 juin 2008 portant régime financier des EPE au Burkina Faso.

Décret n°2008-328/PRES/PM/MEF du 09 juin 2008 portant organisation et fonctionnement des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et autres organismes publics.

Décret N°2008-342/PRES/PM du 24 juin 2008 relatif à l'organisation des emplois spécifiques de l'ASCE.

Décret n°2008-448/PRES/PM/MEF du 15 juillet 2008 portant adoption de la nouvelle politique d'endettement et de gestion de la dette publique

Arrêté 2008-154/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant fixation des pièces administratives exigées des candidats aux marchés publics et fonctionnement des commissions d'attribution des marchés, des commissions de sélection des candidats aux délégations de services publics et des commissions de réception

Arrêté n° 2008-088/MEF/CAB/ du 30 avril 2008 portant fonctionnement et attribution du comité chargé de conduire le plan de réforme de la programmation budgétaire.

Arrêté n° 2008-151/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant modalités d'immatriculation des marchés publics.

Arrêté n° 2008-152/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant délégation de signature aux ministres et aux présidents d'institutions, administrateurs de crédits.

Arrêté n° 2008-236/MEF/CAB du 07 août 2008 portant composition, attribution et fonctionnement du comité chargé de l'examen des requêtes de remise de pénalités et paiement d'intérêts moratoires.

Arrêté n°1996-00018/MEF du 1^{er} mars 1996 fixant les conditions d'octrois des Avances de Trésorerie.

Arrêté n°2007-764 /MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant nomination des membres du comité de la Stratégie de renforcement des Finances Publiques.

Arrêté n°2008-153/MEF/CAB du 13 juin 2008 portant fixation des conditions de mise à disposition des dossiers d'appel à la concurrence et des cahiers de charge des contrats par la procédure de gré à gré.

A intégrer

- Rapport 2009 sur l'exécution des programmes d'activités du MEF
- Rapport sur l'exécution du PAST 2010-2012
- Rapport du quatrième trimestre sur l'exécution du budget de l'Etat, Gestion 2009
- TOFE 2008 et 2009
- Rapport 2009 de la Direction de la Dette Publique

- Rapport à 2009 sur la situation économique et financière du Burkina Faso du Comité National des Politique Economiques
- Rapport 2009 de la Direction Générale du Contrôle Financier.

ANNEXES

Liste des participants à l'atelier d'examen et d'amendement du rapport sur les finances publiques, gestion 2009 du 14 au 19 décembre 2010 à Koudougou

N°	Noms et Prénoms	Structures
1	Lassané COMPAORE	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)
2	BAMA Fidèle	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)
3	KYELEM K. Jean-Paul	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)
4	NABOLE Souleymane	Direction des Etudes et de la Planification (DEP/MEF)
5	BELEM Ousmane	Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP)
6	NIANGAO Issaka	Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD)
7	SAWADOGO Souleymane	Comité National des Politiques Economiques (CNPE)
8	SIRIMA Alice	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local Rural (DGAT/DLR)
9	TAPSOBA Issaka	Direction Générale des Douanes (DGD)
10	KOURAOGO Victor	Secrétariat Permanent pour le Suivi des Politiques et Programmes Financiers (SP-PPF)
11	TAPSOBA Jules	Direction Générale des Impôts (DGI)
12	SOME Edwige	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTCP)
13	BAYALA Firmin	Direction Générale de la Coopération (DGCOOP)
14	Ouedraogo Donald	Direction Générale du Budget (DGB)
15	ZONGO K.Martin	Secrétariat Permanent du Conseil National de la Population (SP/CONAPO)
16	KABORE PARE Alimata	Secrétariat Général (SG)
17	SANON Constant	Direction Générale du Contrôle Financier (DGCF)
18	Kone Maturin	Projet GTZ
Total		18

TOFE 2004	Prévisions Loi Fin 04	Progr. Hrs PPTE 2004	Progr.Y.C PPTE 2004	Total Réalizations	Réalisat.Total PPTE PPTE	otal Réal Y.C PPT 2004
1. Recettes totales et dons	441 936 910	478 354 498	480 359 498	462 157 765	0	462 157 765
1.1. Recettes totales	358 491 370	345 412 498	347 417 498	344 827 158	0	344 827 158
1.1.1. Recettes courantes	358 489 027	345 410 155	347 415 155	344 785 984	0	344 785 984
1.1.2. Recettes fiscales*	331 435 842	318 884 470	320 884 470	318 554 045	0	318 554 045
1.1.3. Recettes non fiscales	27 053 185	26 525 685	26 530 685	26 231 938	0	26 231 938
1.1.4. Recettes en capital	2 343	2 343	2 343	41 174	0	41 174
1.2. Dons	83 445 540	132 942 000	132 942 000	117 330 607	0	117 330 607
1.2.1. projets	83 445 540	84 800 000	84 800 000	70 268 607	0,0	70 268 607
1.2.2. programme		48 142 000	48 142 000	47 062 000	0,0	47 062 000
2. Dépenses et prêts nets 1/	605 477 088	551 601 953	605 241 474	533 443 175	43 540 393	576 983 568
Depenses interieures et prets nets	329 315 705	331 800 000	387 400 000	367 692 671	43 540 393	411 233 064
2.1. Dépenses courantes	295 014 127	282 790 183	302 000 000	285 456 345	8 016 960	293 473 305
Dépenses courantes PPTE				0,0	0,0	0,0
Salaires	120 996 475	115 261 799	118 100 000	121 541 160	1 996 790	123 537 951
Dépenses de Fonctionnement	62 616 818	65 170 616	71 300 000	63 601 580	3 713 102	67 314 682
Interets dus	21 793 346	18 700 000	18 700 000	19 127 174	0	19 127 174
sur dette intérieure	9 728 539	8 000 000	8 000 000	6 382 091	0	6 382 091
sur dette extérieure	12 064 807	10 700 000	10 700 000	12 745 083	0	12 745 083
Transferts courants*	89 607 488	83 657 768	93 900 000	81 186 431	2 307 068	83 493 498
2.2. Depenses en capital	313 645 631	271 994 440	306 424 144	253 373 545	35 523 433	288 896 979
financées sur ressources propres	95 476 750	95 000 000	129 429 704	100 368 124	35 523 433	135 891 557
transferts en capital et restructurations	2 194 440	2 194 440	2 194 440	2 512 410	0	2 512 410
financées sur ressources extérieures	215 974 441	174 800 000	174 800 000	150 493 011	0	150 493 011
sur Dons	84 839 749	84 800 000	84 800 000	70 268 607	0	70 268 607
sur Prêts	131 134 692	90 000 000	90 000 000	80 224 404	0	80 224 404
2.3. Prets nets 2/	-3 182 670	-3 182 670	-3 182 670	-5 386 715	0	-5 386 715
3. Solde global (base engagement)	-163 540 178	-73 247 455	-124 881 976	-71 285 410	-43 540 393	-114 825 803
4. Ajustement caisse	0	-41 000 000	-30 000 000	-38 186 255	43 540 393	5 354 139
5. Solde global base caisse	-163 540 178	-114 247 455	-154 881 976	-109 471 665	0	-109 471 665
Solde global base caisse hors dons	-246 985 718	-247 189 455	-299 423 195	-226 802 272	4 591 591	-222 210 681
6. Financement	77 872 459	112 242 455	162 136 561	109 769 476	0	109 769 476
6.1. Financement exterieur	90 405 424	100 600 000	132 600 000	116 605 973	0	116 605 973
6.2. Financement interieur	-12 432 965	11 642 455	29 536 561	-6 836 498	0	-6 836 498
Erreurs et omissions(=-surfinancement)		0		-297 811	0	-297 811
Gap de financement	-84 381 446	0	0	0	0	0

TOFE 2005	Prévisions Loi Fin 05	Progr. Hrs PPTE 2005	Progr.Y.C PPTE 2005	Total Réalizations	Réalisat.Total PPTE	Total Réal Y.C PPTE 2005
1. Recettes totales et dons	537 888 384	514 263 582	514 263 582	496 718 801	0	496 718 801
1.1. Recettes totales	413 499 885	377 284 582	377 284 582	365 178 076	0	365 178 076
1.1.1. Recettes courantes	413 492 542	377 277 239	377 277 239	364 780 400	0	364 780 400
1.1.1.1. Recettes fiscales*	386 800 000	353 567 115	353 567 115	336 755 855	0	336 755 855
1.1.1.2. Recettes non fiscales	26 692 542	23 710 124	23 710 124	28 024 545	0	28 024 545
1.1.2. Recettes en capital	7 343	7 343	7 343	397 676	0	397 676
1.2. Dons	124 388 499	136 979 000	136 979 000	131 540 725	0	131 540 725
1.2.1. projets	124 388 499	93 300 000	93 300 000	73 771 725	0,0	73 771 725
1.2.2. programme		43 679 000	43 679 000	57 769 000	0,0	57 769 000
				0	0,0	0,0
2. Dépenses et prêts nets 1/	723 497 945	607 515 872	648 500 000	602 246 231	39 765 946	642 012 178
Depenses interieures et prets nets	428 225 690	413 615 872	454 600 000	413 696 377	39 765 946	453 462 323
2.1. Dépenses courantes	333 796 887	332 287 532	343 100 000	322 120 393	10 043 320	332 163 712
Salaires	139 400 000	139 200 000	140 700 000	139 396 584	1 889 906	141 286 490
Dépenses de Fonctionnement	69 216 710	69 216 710	76 800 000	68 387 571	6 718 004	75 105 575
Intérêts dus	18 681 640	17 800 000	17 800 000	18 169 722	0	18 169 722
sur dette intérieure	6 779 800	7 300 000	7 300 000	6 447 289	0	6 447 289
sur dette extérieure	11 901 840	10 500 000	10 500 000	11 722 433	0	11 722 433
Transferts courants*	106 498 537	106 070 822	107 800 000	96 166 516	1 435 409	97 601 925
2.2. Dépenses en capital	393 682 873	282 228 340	312 400 000	293 294 852	29 722 627	323 017 479
financées sur ressources propres	110 312 458	98 828 340	129 000 000	116 467 430	29 722 627	146 190 057
transferts en capital et restructurations	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 251 882	0	2 251 882
financées sur ressources extérieures	280 370 415	180 400 000	180 400 000	174 575 540	0	174 575 540
sur Dons	124 388 499	93 300 000	93 300 000	73 771 725	0	73 771 725
sur Prêts	155 981 916	87 100 000	87 100 000	100 803 815	0	100 803 815
2.3. Prêts nets 2/	-3 981 815	-7 000 000	-7 000 000	-13 169 013	0	-13 169 013
3. Solde global (base engagement)	-185 609 561	-93 252 291	-134 236 418	-105 527 430	-39 765 946	-145 293 377
4. Ajustement caisse	0	-50 984 128	-10 000 000	-14 592 383	39 765 946	25 173 563
5. Solde global base caisse	-185 609 561	-144 236 419	-144 236 418	-120 119 813	0	-120 119 813
Solde global base caisse hors dons	-309 998 060	-281 215 419	-299 423 195	-251 660 538	0	-251 660 538
6. Financement	96 756 226	138 500 000	138 500 000	122 169 802	0	122 169 802
6.1. Financement extérieur	118 831 440	129 500 000	129 500 000	136 205 688	0	136 205 688
6.2. Financement intérieur	-22 075 214	9 000 000	9 000 000	-14 035 886	0	-14 035 886
Financement bancaire	-5 901 819	15 800 000	15 800 000	10 765 907	0	10 765 907
<i>Erreurs et omissions(=-surfinancement)</i>		5 736 419	5 736 418	-2 049 988	0	-2 049 988
Gap de financement	88 853 335	0	0	0	0	0

TOFE 2006	Prévisions Loi Fin 06	Progr. Hrs PPTE 2006	Progr.Y.C PPTE 2006	Total Réalizations	Total Réal Y.C PPTE 2006
1. Recettes totales et dons	639 017 388	590 208 950	590 208 950	561 898 811	561 898 811
1.1. Recettes totales	443 704 606	432 308 950	432 308 950	391 918 600	391 918 600
1.1.1. Recettes courantes	443 064 403	431 668 747	431 668 747	391 296 198	391 296 198
1.1.1.1. Recettes fiscales*	414 745 656	399 200 000	399 200 000	362 324 209	362 324 209
1.1.1.2. Recettes non fiscales	28 318 747	32 468 747	32 468 747	28 971 988	28 971 988
1.1.2. Recettes en capital	640 203	640 203	640 203	622 403	622 403
1.2. Dons	195 312 782	157 900 000	157 900 000	169 980 210	169 980 210
1.2.1. projets	146 754 555	101 900 000	101 900 000	112 339 210	112 339 210
1.2.2. programme	48 558 227	56 000 000	56 000 000	57 641 000	57 641 000
2. Dépenses et prêts nets 1/	841 957 568	731 687 533	758 600 000	708 728 705	733 539 278
Dépenses intérieures et prêts nets	495 022 923	523 107 533	550 020 000	490 385 269	515 195 842
 2.1. Dépenses courantes	381 560 011	392 887 533	403 800 000	380 777 348	387 266 552
Salaires	156 200 000	156 200 000	157 800 000	159 247 804	159 949 051
Dépenses de Fonctionnement	80 151 681	83 716 710	91 300 000	76 911 342	82 219 299
Intérêts dus	17 341 603	15 300 000	15 300 000	17 348 166	17 348 166
sur dette intérieure	5 920 200	5 900 000	5 900 000	5 078 438	5 078 438
sur dette extérieure	11 421 403	9 400 000	9 400 000	12 269 728	12 269 728
Transferts courants*	127 866 727	137 670 823	139 400 000	127 270 036	127 750 036
 2.2. Dépenses en capital	463 165 146	329 300 000	345 300 000	342 592 504	360 913 874
financées sur ressources propres	127 651 904	130 120 000	146 120 000	136 518 796	154 840 166
transferts en capital et restructurations	4 030 000	4 030 000	4 030 000	2 609 808	2 609 808
financées sur ressources extérieures	331 483 242	195 150 000	195 150 000	203 463 900	203 463 900
sur Dons	146 754 555	101 900 000	101 900 000	107 388 217	107 388 217
sur Prêts	184 728 687	93 250 000	93 250 000	96 075 683	96 075 683
 2.3. Prêts nets 2/	-2 767 589	9 500 000	9 500 000	-14 641 148	-14 641 148
3. Solde global (base engagement)	-202 940 181	-141 478 583	-168 391 050	-146 829 895	-171 640 468
4. Ajustement caisse	0	-4 312 468	-4 800 000	12 394 273	37 204 846
5. Solde global base caisse	-202 940 181	-145 791 050	-173 191 050	-134 435 621	-134 435 621
Solde global base caisse hors dons	-398 252 962	-303 691 050	-331 091 050	-304 415 832	-304 415 832
6. Financement	194 995 047	119 665 749	140 065 749	130 468 282	130 468 282
6.1. Financement extérieur	202 408 260	106 865 749	127 265 749	130 103 844	130 103 844
6.2. Financement intérieur	-7 413 213	12 800 000	12 800 000	364 438	364 438
<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>				3 967 340	3 967 340
Gap de financement	7 945 134	26 125 301	33 125 301	0	0

	TOFE 2007	Prévisions Loi Fin Rec Sept 07	Programme Rév 2007	Projections Rév 2007	PPTeet IADM 2007	Total Réalizations
	1. Recettes totales et dons	736 173 372	629 335 057	678 217 770	0	650 547 102
Tab.3	1.1. Recettes totales	488 707 506	450 400 000	440 217 770	0	440 247 173
	1.1.1. Recettes courantes	488 539 762	450 233 229	440 050 999	0	440 090 958
	1.1.2. Recettes fiscales*	448 872 530	413 500 000	404 150 999	0	405 237 668
	1.1.3. Recettes non fiscales	39 667 232	36 733 229	35 900 000		34 853 290
	1.1.4. Recettes en capital	167 744	166 771	166 771		156 215
	1.2. Dons	247 465 866	178 935 057	238 000 000	0	210 299 929
Tab.6	1.2.1. projets	144 630 809	108 500 000	142 100 000	0	114 673 294
Tab.5	1.2.2. programme	102 835 057	70 435 057	95 900 000	0	95 626 635
						0
Tab. 7	2. Dépenses et prêts nets 1/	972 838 163	855 459 955	885 300 000	33 740 045	834 762 743
	2.1. Dépenses courantes	449 038 783	433 284 000	447 300 000	11 816 000	450 279 430
	Salaires	187 935 478	186 400 000	187 900 000	1 500 000	187 595 715
	Dépenses de Fonctionnement	104 547 966	97 600 000	99 100 000	1 500 000	94 837 665
	Intérêts dus	9 150 337	8 200 000	10 400 000	0	13 054 659
Tab.7	sur dette intérieure	4 955 523	4 000 000	5 900 000	0	6 359 275
Tab.7	sur dette extérieure	4 194 814	4 200 000	4 500 000	0	6 695 384
	Transferts courants*	147 405 002	141 084 000	149 900 000	8 816 000	154 791 391
Tab.7	2.2. Dépenses en capital	520 626 974	425 075 955	433 300 000	21 924 045	383 308 624
	financées sur ressources propres	162 697 533	160 175 955	167 000 000	21 924 045	142 792 430
	transferts en capital et restructurations	23 600 000	23 600 000	23 600 000	0	32 877 527
	financées sur ressources extérieures	334 329 441	241 300 000	242 700 000	0	207 638 667
	sur Dons	144 630 809	108 500 000	142 100 000	0	114 673 294
	sur Prêts	189 698 632	132 800 000	100 600 000	0	92 965 373
	2.3. Prêts nets 2/	3 172 406	-2 900 000	4 700 000	0	1 174 688
	3. Solde global (base engagement)	-236 664 791	-226 124 898	-207 082 230	-33 740 045	-184 215 641
	4. Ajustement caisse	0	0	-10 000 000	33 740 045	14 109 839
	5. Solde global base caisse	-236 664 791	-226 124 898	-217 082 230	0	-170 105 801
	Solde global base caisse hors dons	-484 130 657	-405 059 955	-455 082 230	0	-380 405 731
	6. Financement	236 664 791	230 706 943	216 400 000	0	172 149 948
	6.1. Financement extérieur	198 296 604	175 239 972	107 300 000	0	99 303 487
	6.2. Financement intérieur	38 368 187	55 466 971	109 100 000	0	72 846 461
	<i>Erreurs et omissions(=-surfinancement)</i>					-2 044 146
	Gap de financement	0	-4 582 045	682 230	0	0

TOFE 2008		Prévisions Loi initiale	Prévisions Loi rectificative	Programme	Projections	Total
	1. Recettes totales et dons	690 522 753	721 299 515	705 976 754	698 700 000	630 752 098
Tab.3	1.1. Recettes totales	507 861 787	507 861 787	477 670 754	479 600 000	483 833 898
	1.1.1. Recettes courantes	507 684 083	507 684 083	477 493 050	479 420 740	483 826 572
	1.1.1.1 Recettes fiscales*	475 454 992	475 454 992	445 452 909	446 000 000	444 671 069
	1.1.1.2 Recettes non fiscales	32 229 091	32 229 091	32 040 141	33 420 740	39 155 503
	1.1.2. Recettes en capital	177 704	177 704	177 704	179 260	7 326
	1.2. Dons	182 660 966	213 437 728	228 306 000	219 100 000	146 918 200
Tab.6	1.2.1. projets	118 478 628	118 478 628	162 000 000	118 500 000	58 684 742
Tab.5	1.2.2. programme	64 182 338	94 959 100	66 306 000	100 600 000	88 233 458
Tab. 7	2. Dépenses et prêts nets 1/	947 855 438	965 914 370	925 127 897	885 500 000	791 858 183
	2.1. Dépenses courantes	446 267 629	455 830 850	452 513 464	446 360 000	455 189 053
	Salaires	193 696 088	198 996 088	193 700 000	198 000 000	198 826 233
	Dépenses de Fonctionnement	100 255 998	100 611 675	104 500 000	99 300 000	95 308 772
	Intérêts dus	13 113 463	13 613 503	13 113 464	13 700 000	12 693 275
	Transferts courants*	139 202 080	142 609 584	141 200 000	135 360 000	148 360 773
Tab.7	2.2. Dépenses en capital	504 513 376	513 009 087	450 540 000	424 340 000	325 066 705
	financées sur ressources propres	203 188 405	217 684 116	163 630 000	185 930 000	194 252 124
	transferts en capital et restructurations	13 710 000	7 710 000	13 710 000	13 710 000	6 172 216
	financées sur ressources extérieures	287 614 971	287 614 971	273 200 000	224 700 000	124 642 365
	sur Dons	118 478 628	118 478 628	162 000 000	118 500 000	55 313 362
	sur Prêts	169 136 343	169 136 343	111 200 000	106 200 000	69 329 003
	2.3. Prêts nets 2/	-2 925 567	-2 925 567	22 074 433	14 800 000	11 602 425
	3. Solde global (base engagement)	-257 332 685	-244 614 855	-219 151 143	-186 800 000	-161 106 085
	4. Ajustement caisse	0	0	0	-8 800 000	19 231 371
	5. Solde global base caisse	-257 332 685	-244 614 855	-219 151 143	-195 600 000	-141 874 714
	Solde global base caisse hors dons	-439 993 651	-458 052 583	-447 457 143	-414 700 000	-288 792 914
	6. Financement	258 946 187	250 306 492	204 883 823	186 200 000	144 781 922
	6.1. Financement extérieur	205 976 187	204 836 687	144 100 000	144 200 000	102 279 659
	6.2. Financement intérieur	52 970 000	45 469 805	60 783 823	42 000 000	42 502 263
	<i>Erreurs et omissions(=surfinancement)</i>					-2 907 208
	Gap de financement	-1 613 502	-5 691 637	14 267 320	9 400 000	0

	TOFE 2009	Prévisions Loi Fin initiale	Prévisions Loi Fin rect	Programme initial 2009	Programme révisé sept-09	Total Réalizations
	1. Recettes totales et dons	777 411 763	854 628 211	757 001 698	778 100 000	771 523 642
Tab.3	1.1. Recettes totales	573 560 750	575 560 750	536 401 698	506 900 000	539 095 255
	1.1.1. Recettes courantes	573 554 049	575 554 049	536 395 236	506 892 016	539 091 339
	1.1.1.1 Recettes fiscales*	536 333 980	536 333 980	500 501 698	463 100 000	494 578 785
	1.1.1.2 Recettes non fiscales	37 220 069	39 220 069	35 893 538	43 792 016	44 512 554
	1.1.2. Recettes en capital	6 701	6 701	6 462	7 984	3 917
	1.2. Dons	203 851 013	279 067 461	220 600 000	271 200 000	232 428 386
Tab.6	1.2.1. projets	134 851 013	140 006 503	167 800 000	129 900 000	86 924 440
Tab.5	1.2.2. programmes	69 000 000	139 060 958	52 800 000	141 300 000	145 503 947
Tab. 7	2. Dépenses totales et prêts nets	1 002 583 131	1 093 788 349	943 000 000	1 035 600 000	959 595 011
	Dépenses intérieures et prêts nets	687 564 663	721 615 281	639 944 761	734 922 445	729 087 891
	2.1. Dépenses totales	1 005 136 881	1 098 388 349	945 000 000	1 040 600 000	956 438 735
	2.1.1. Dépenses courantes	468 980 531	503 576 509	466 000 000	514 900 000	499 074 562
	Salaires	207 396 156	229 900 000	203 000 000	229 900 000	228 436 133
	Dépenses de fonctionnement	100 394 000	101 960 023	99 800 000	112 200 000	95 120 137
	Intérêts dus	13 861 999	13 900 000	19 900 000	14 000 000	16 870 967
	Transferts courants	147 328 376	157 816 486	143 300 000	158 800 000	158 647 325
Tab.7	2.1.2. Dépenses en capital	536 156 350	594 811 840	479 000 000	525 700 000	457 364 172
	Investissements sur ressources propres	228 838 772	228 838 772	187 000 000	232 800 000	235 606 283
	Transferts en capital et restructurations	7 000 000	25 500 000	0	25 500 000	25 423 713
	Investissements sur ressources extérieures	300 317 578	340 473 068	292 000 000	267 400 000	196 334 176
	2.2. Prêts nets	-2 553 750	-4 600 000	-2 000 000	-5 000 000	3 156 276
	3. Solde global (base engagement)	-225 171 368	-239 160 138	-185 998 302	-257 500 000	-188 071 369
	<i>Solde global hors dons (base engagement)</i>	-429 022 381	-518 227 599	-406 598 302	-528 700 000	-420 499 756
	4. Ajustement caisse	0	0	0	-22 900 000	95 474 026
	5. Solde global base caisse	-225 171 368	-239 160 138	-185 998 302	-280 400 000	-92 597 343
	<i>Solde global base caisse hors dons</i>	-429 022 381	-518 227 599	-406 598 302	-551 600 000	-325 025 729
	6. Financement	226 638 564	239 746 422	184 500 000	280 400 000	93 654 885
	6.1. Financement extérieur	205 417 632	198 946 422	133 600 000	136 700 000	109 562 810
	6.2. Financement intérieur	21 220 932	40 800 000	50 900 000	143 700 000	-15 907 925
	<i>Erreurs et omissions(=-surfinancement)</i>					-1 057 542
	Gap de financement	-1 467 196	-586 284	1 498 302	0	0